

LA SITUATION ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI
EN BASSE-NORMANDIE
AU 1^{ER} JANVIER 2011

RAPPORT

présenté au Conseil Economique, Social et Environnemental Régional
de Basse-Normandie
par Michel BEAUGAS

Avril 2011

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
I. L'EMPLOI ET LE CHOMAGE EN BASSE-NORMANDIE.....	3
I.1. L'EVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIE	3
I.1.1. L'évolution de l'emploi salarié en 2009 (rappel)	3
I.1.2. L'évolution de l'emploi salarié en 2010 (données provisoires)	6
I.1.3. L'emploi public en Basse-Normandie.....	8
I.2. LE TRAVAIL PRECAIRE.....	9
I.3. LE CHOMAGE PARTIEL.....	11
I.4. LE CHOMAGE ET LA DEMANDE D'EMPLOI	13
I.4.1. La situation du chômage par zones d'emplois.....	17
I.4.2. Les évolutions de la demande d'emploi dans les régions françaises.....	19
I.4.3. L'analyse structurelle du chômage en Basse-Normandie.....	20
I.5. LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS EN 2010.....	23
I.6. L'OFFRE D'EMPLOIS	24
I.7. L'ACTION DES POUVOIRS PUBLICS CONTRE LE CHOMAGE	25
II. LA SITUATION ECONOMIQUE PAR GRANDS SECTEURS	27
II.1. LES DONNEES GENERALES SUR LA SITUATION REGIONALE	27
II.1.1. L'évolution du Produit Intérieur Brut.....	27
II.1.2. L'évolution des salaires.....	29
II.1.3. L'emploi dans les grands établissements	29
II.1.4. Revenu fiscale et Revenu Disponible Brut (RDB) des bas-normands	31
II.2. L'EVOLUTION DES GRANDS SECTEURS ECONOMIQUES	32
II.2.1. L'agriculture.....	32
II.2.2. Les activités maritimes.....	34
II.2.3. Pêche et conchyliculture	37
II.2.4. Le trafic aéroportuaire bas-normand.....	38
II.2.5. Les activités industrielles	39
II.2.5.1. L'évolution globale du secteur industriel	39
II.2.5.2. Les grandes unités industrielles	41
II.2.6. L'artisanat.....	42
II.2.7. Le bâtiment.....	43
II.2.8. Les travaux publics	45
II.2.9. Le tourisme.....	45
II.2.10. Le commerce extérieur bas-normand	46
II.2.11. Les défaillances d'entreprises.....	47
II.2.12. La création d'entreprises.....	48
II.2.13. La consommation d'énergie en Basse-Normandie	49
III. PROBLEMATIQUES ET EVENEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES DE LA BASSE-NORMANDIE EN 2010	51
IV. LES INTERVENTIONS DES POUVOIRS PUBLICS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL.....	53
IV.1. LES AIDES DU CONSEIL REGIONAL EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....	53
IV.2. LES BUDGETS DE LA REGION ET DES DEPARTEMENTS.....	53

INTRODUCTION

L'année 2010 constitue-t-elle une année charnière ? C'est la question que tout observateur avisé de la situation économique et de son évolution est amené à se poser en examinant l'ensemble des informations synthétisant le déroulement de l'année 2010.

A l'analyse, un certain nombre de paramètres de nature économique expriment sinon une reprise de l'activité du moins une forme de stabilisation de la situation économique. Ainsi, la production semble reprendre, un recours grandissant à l'intérim venant confirmer cette assertion. La consommation se maintient, du moins au niveau national, et contribue à entretenir une croissance a minima ; enfin, les offres d'emploi connaissent un relatif regain, notamment via une remontée du recours à l'intérim.

Pour autant, d'autres indicateurs incitent à la plus grande prudence et à la circonspection. Il en va notamment ainsi de la poursuite de la baisse des investissements, de l'envolée du prix des matières premières (produits pétroliers, terres rares, produits agricoles...) qui risque de renchérir les coûts de production et de l'augmentation, certes contenue, du nombre de demandeurs d'emploi.

Enfin, les difficultés sociales et la précarité qui affectent une part certainement croissante de la population engendrent très certainement un climat de morosité peu propice à la reprise économique.

Comme ces quelques observations l'indiquent, le sentiment est fort d'une stabilisation des effets de la crise mais les incertitudes quant à une hypothétique reprise demeurent.

La Basse-Normandie s'inscrit dans ce contexte et ses spécificités agricoles et industrielles la fragilisent face à une crise aux origines à la fois concurrentielles et financières pour ne pas dire spéculatives. Si certaines activités en 2010 ont pu tirer leur épingle du jeu (la production céréalière, le tourisme...), d'autres connaissent des difficultés conjoncturelles (le bâtiment) ou structurelles (l'industrie, la pêche...). Globalement, nombreux sont les paramètres préoccupants -l'évolution du PIB régional, l'augmentation du chômage et de la précarité...- qui incitent à penser qu'une prise de conscience et un sursaut s'imposent.

I. L'EMPLOI ET LE CHOMAGE EN BASSE-NORMANDIE

I.1. L'EVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIE

Pour des motifs tenant à la fiabilité des statistiques ici mentionnées, les résultats relatifs à l'évolution de la population active salariée seront exprimés pour l'année 2010 en données provisoires.

En revanche, il sera ici rappelé pour mémoire les résultats définitifs de l'année 2009.

Par ailleurs, il importe de souligner que ces données sont issues de l'analyse statistique des informations transmises par l'ensemble des établissements du secteur privé, industriel et commercial dont l'affiliation à l'assurance chômage est obligatoire, ainsi que par les établissements du secteur public à caractère industriel et commercial ayant opté pour l'affiliation directe. De la sorte, ne figurent pas dans cette évolution de l'emploi salarié les salariés de l'Etat et des collectivités territoriales, des établissements publics à caractère administratif, et ceux à caractère industriel et commercial ayant choisi de ne pas s'affilier à l'assurance chômage. En outre, les salariés des entreprises agricoles et para-agricoles et les employés au service des particuliers ne sont pas intégrés dans cette analyse.

Enfin, la comptabilité des emplois opérée dans ces statistiques repose sur une prise en compte des emplois quelle que soit leur nature : emploi à temps plein ou partiel, contrat à durée déterminée ou indéterminée, intérim... De la sorte, les emplois ici mentionnés ne correspondent pas à des emplois équivalents temps plein. En l'occurrence, cela signifie qu'un emploi à temps partiel, voire très partiel, équivaut statistiquement à un emploi à plein temps.

I.1.1. L'évolution de l'emploi salarié en 2009 (rappel)

Année pleinement impactée par la crise, 2009 est caractérisée au plan national par une diminution forte de l'emploi salarié, évaluée à - 1,5 % soit - 256 104 salariés, pour 2/3 originaires du secteur industriel (- 168 200 postes) et pour 1/6 du bâtiment (- 43 800 postes).

En Basse-Normandie, l'impact de la crise a été légèrement moins sévère. La baisse observée de l'emploi salarié a été évaluée à 1,1 % (- 3 874 postes de travail). Pour mémoire, à fin 2007, l'emploi salarié en Basse-Normandie était estimé à 351 200 postes de travail ; en 2008, il était mesuré à 344 475 pour atteindre fin 2009 le chiffre de 340 601 postes de travail.

De façon plus détaillée, la baisse des emplois constatée en 2008 était imputable au repli important de l'usage de l'intérim qui, en l'occurrence, avait indubitablement joué un rôle de variable d'ajustement. L'année 2009, pour sa part, s'est traduite par une baisse significative des emplois dans l'industrie et à un moindre degré dans le bâtiment, secteur qui enregistre pour la première fois depuis dix ans un recul de ses effectifs. Toutefois, et heureusement, l'année 2009 a été l'occasion pour le secteur tertiaire de connaître à nouveau une hausse de ses effectifs.

Au plan détaillé, l'essentiel des pertes enregistrées en 2009 en Basse-Normandie en matière d'emploi salarié est imputable à l'industrie avec 3 700 suppressions de postes. Trois activités ont été plus particulièrement touchées : la métallurgie et fabrication de produits métalliques (- 1 330 salariés) ; la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (- 670) et le travail du bois, industrie du papier et imprimerie (- 620). Toutefois, l'industrie chimique (+ 340) et la fabrication de denrées alimentaires (+ 120) affichent des résultats positifs.

En termes de cumul sur 10 ans, il convient de souligner que l'industrie en Basse-Normandie a perdu 13 020 postes de travail.

Le secteur du bâtiment a également été affecté par la crise ; 1 200 postes de travail ont ainsi été supprimés en 2009. Cependant sur la décennie, c'est-à-dire depuis 1999, 7 800 emplois ont été créés dans ce secteur.

Le secteur tertiaire a, quant à lui, créé 1 000 emplois en 2009, essentiellement pourvus par des femmes, avec en particulier des créations opérées dans l'hébergement médico-social. Plus précisément, les diminutions d'emplois observées dans le secteur tertiaire avaient été le fait de l'intérim en 2008.

Sur la décennie, l'emploi dans le tertiaire bas-normand est créditeur de 26 980 postes de travail soit + 14,0 %. Ce secteur concentre par ailleurs 84 % des créations d'emplois. En outre les emplois tertiaires ainsi créés ont surtout été occupés par des femmes (22 660 postes de travail contre 4 320 par des hommes). Cette spécificité laisse supposer qu'une partie des emplois créés dans ce secteur relève de l'emploi précaire.

Tous secteurs confondus, la décennie 1999-2009 s'est traduite par la création nette de 21 850 emplois pour la plupart pourvus par des femmes (90 %).

Il est également intéressant de se pencher sur les évolutions départementales. Le tableau n°1 met en évidence les évolutions les plus remarquables observées en 2009.

Le département du Calvados se caractérise ainsi par des diminutions d'effectifs fortes à la fois dans l'industrie (- 1 777 emplois) et dans le bâtiment. On observera que la baisse des emplois enregistrée dans l'industrie est supérieure à l'évolution en valeur absolue constatée pour l'ensemble des secteurs.

Le département de la Manche est des trois celui qui affiche la diminution d'emplois salariés la moins forte tant en valeur absolue (- 891 emplois) qu'en valeur relative (- 0,8 %). Ce résultat est pourtant obtenu malgré une quasi-stagnation des effectifs tertiaires. On peut considérer que la construction du réacteur EPR à Flamanville n'est pas étrangère à cette situation moins négative qu'ailleurs.

Le département de l'Orne présente des résultats également préoccupants à bien des égards. La baisse des emplois salariés est proportionnellement la plus forte de celles observées en Basse-Normandie : - 1,9 % soit - 1 258 emplois. En dix ans, l'emploi salarié a diminué dans ce département de 3,4 % ce qui correspond à la suppression de 2 360 postes de travail, évolution négative uniquement imputable à l'industrie (- 5 610 postes de travail) tandis que le bâtiment (+ 670) et le secteur tertiaire (+ 2 550 postes), malgré leur croissance, ne suffisaient pas à compenser les mauvais résultats de l'industrie.

2009	Calvados	Manche	Orne
<u>Tous secteurs</u>			
- Effectifs totaux	169 667	104 725	66 209
- Evolution	- 1 725 (- 1,0 %)	- 891 (- 0,8 %)	- 1 258 (- 1,9 %)
<u>Industrie</u>			
- Effectifs totaux	35 457	26 982	20 431
- Evolution	- 1 777 (- 4,8 %)	- 605 (- 2,2 %)	- 1 343 (- 6,2 %)
<u>Construction</u>			
- Effectifs totaux	16 251	13 917	6 966
- Evolution	- 560 (- 3,3 %)	- 338 (- 2,4 %)	- 311 (- 4,3 %)
<u>Tertiaire</u>			
- Effectifs totaux	117 845	63 502	38 754
- Evolution	+ 596 (+ 0,5 %)	+ 70 (+ 0,1 %)	+ 393 (+ 1,0 %)

Tableau n°1 : Evolution de l'emploi salarié dans les départements en 2009

Source : Pôle Emploi

Consécutivement, l'emploi salarié dans l'Orne est à son niveau le plus bas depuis dix ans. Il convient de rappeler que les bilans décennaux du Calvados et de la Manche sont, eux, largement positifs, soit respectivement + 13 900 et + 10 300 emplois supplémentaires.

Enfin, au niveau des zones d'emploi, deux territoires pourtant voisins et comparables à bien des égards affichent des résultats en termes d'emplois salariés très contrastés. Il s'agit de la zone d'emploi de Vire (+ 1,3 %) avec des bilans 2009 caractérisés par une baisse du secteur industriel contenue (- 3,0 %), de même que dans la construction (- 1,6 %) alors que la hausse dans le tertiaire est plus forte qu'en moyenne régionale (+ 4,7 %).

En revanche, la zone d'emploi de Flers présente des bilans négatifs voire très négatifs pour l'ensemble des secteurs d'activité : - 5,6 % dans l'industrie, - 4,1 % dans la construction et - 0,9 % dans le tertiaire.

Zones d'emploi	Evolution globale	Industrie	Construction	Tertiaire
Caen-Bayeux	- 1,3 %	- 5,2 %	- 3,5 %	+ 0,1 %
Lisieux	- 1,7 %	- 7,5 %	- 3,8 %	+ 0,7 %
Vire	+ 1,3 %	- 3,0 %	- 1,6 %	+ 4,7 %
Cherbourg	- 0,1 %	- 0,7 %	- 3,5 %	+ 0,9 %
Saint-Lô	- 0,9 %	- 3,2 %	+ 0,2 %	- 0,4 %
Avranches-Granville	- 1,0 %	- 3,3 %	- 3,9 %	+ 0,6 %
Coutances	- 2,2 %	- 1,2 %	- 0,6 %	- 3,0 %
Flers	- 3,2 %	- 5,6 %	- 4,1 %	- 0,9 %
Alençon-Argentan	- 0,2 %	- 4,9 %	- 4,9 %	+ 1,8 %
Mortagne-L'Aigle	- 0,9 %	- 4,4 %	- 2,2 %	+ 2,5 %

Tableau n°2 : Evolution de l'emploi salarié en 2009 dans la zone d'emploi

Source : Pôle Emploi

I.1.2. L'évolution de l'emploi salarié en 2010 (données provisoires)

L'appréciation de l'évolution de l'emploi salarié est, au moment où ce document est rédigé, uniquement exprimée en données provisoires.

Le tableau n° 3 reprend les effectifs salariés comptabilisés en fin d'années 2008, 2009 et 2010 à la fois globalement et par grands secteurs d'activité. L'évolution observée entre fin 2009 et fin 2010 est positive avec environ 2 700 emplois supplémentaires soit + 0,8 %. Ce résultat est favorable grâce uniquement au secteur tertiaire qui enregistre une croissance de 1,9 % (+ 4 327 emplois). En revanche, les secteurs de l'industrie et du bâtiment ont poursuivi leurs évolutions défavorables, certes de façon moins forte qu'auparavant, en affichant une décroissance de 1,3 % chacun, avec respectivement - 1 500 emplois et - 500 emplois.

Pour mémoire, il est utile de rappeler les effectifs comptabilisés au 1^{er} trimestre 2008, c'est-à-dire au moment où la situation économique était la plus favorable. A fin mars 2008, la Basse-Normandie comptait 354 131 emplois salariés (346 165 à fin décembre 2010). Le secteur de l'industrie affichait un nombre d'emplois de 87 555 (81 738 à fin décembre 2010), celui de la construction 38 304 contre 36 709 (toujours à fin décembre 2010), le tertiaire 227 794 et donc légèrement plus qu'à fin 2010 (227 211).

De façon parfaitement claire, la reprise observée est donc loin d'avoir compensé les effets destructeurs occasionnés par la crise entamée en septembre 2008. Seul le secteur tertiaire présente des effectifs presque comparables et l'industrie est de tous les secteurs celui qui a payé le plus lourd tribut à cet événement économique.

Basse-Normandie	4 ^{ème} trim. 2008	4 ^{ème} trim. 2009	4 ^{ème} trim. 2010	
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Variation annuelle
Tous secteurs	347 023	343 423	346 165	+ 0,8 %
Industrie	85 996	82 840	81 378	- 1,3 %
Construction	38 858	37 191	36 709	- 1,3 %
Tertiaire	221 677	222 884	227 211	+ 1,9 %

Tableau n°3 : Evolution de l'emploi salarié en Bas se-Normandie entre le 4^{ème} trimestre 2008 et le 4^{ème} trimestre 2010

Source : Pôle Emploi

Au plan départemental comme l'exprime le tableau n° 4, les évolutions constatées sont toutes positives quoique particulièrement contrastées. La variation 2010/2009 est nettement favorable dans le département de l'Orne (+ 1,6 %), moins dans la Manche (+ 1,0 %), tandis que dans le Calvados, la hausse enregistrée est de faible ampleur (+ 0,4 %).

Comme pour la situation régionale précédemment évoquée, il est utile de mettre ces résultats départementaux en perspectives. Par rapport au 1^{er} trimestre 2008, 5 150 emplois ont été perdus dans le département du Calvados (de 176 508 à 171 351 à fin décembre 2010), ce dans tous les secteurs et surtout dans l'industrie (- 3 700). Dans la Manche, par exception, le nombre d'emplois salariés s'est redressé au point de dépasser celui comptabilisé à fin mars 2008 (107 459 contre 107 183). Ce résultat est remarquable et il y a de grandes probabilités, comme précédemment indiqué, que le grand chantier de l'EPR à Flamanville ne soit pas étranger à ce résultat positif.

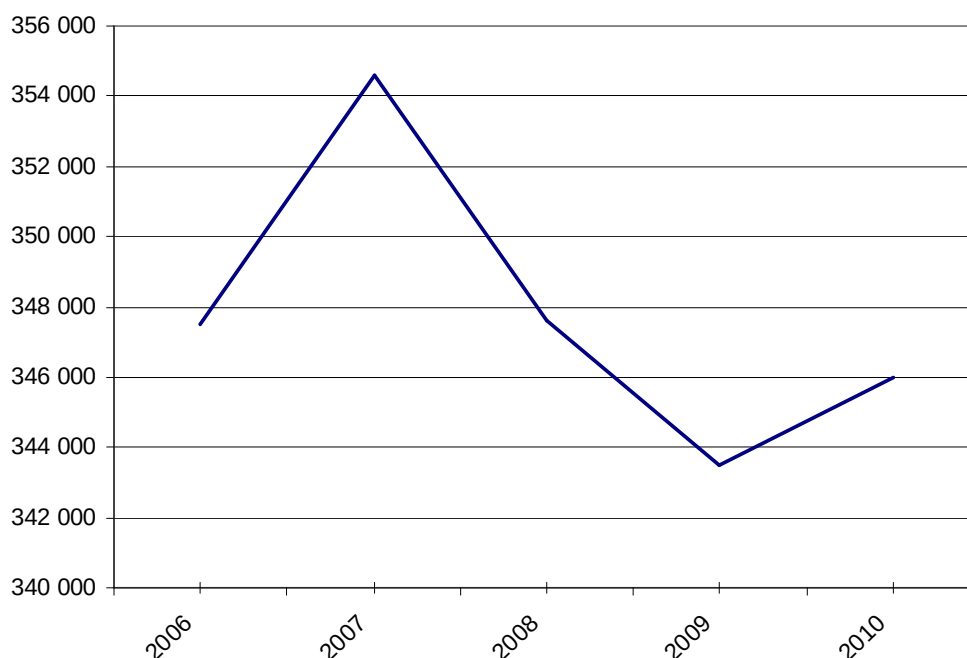
Dans le département de l'Orne, le choc de la crise n'a pas été résorbé, le différentiel négatif d'emplois salariés s'établissant à 3 100, surtout imputable à l'industrie (- 2 000 emplois). Dans ce département, comme dans le Calvados, tous les secteurs ont été affectés par la diminution des emplois salariés.

4 ^{ème} trim. 2010	Industrie	Construction	Tertiaire	Total*	Variation
Calvados	34 153	15 860	121 218	171 351	+ 0,4 %
Manche	27 202	13 872	66 079	107 459	+ 1,0 %
Orne	20 383	6 977	39 914	67 355	+ 1,6 %
Basse-Normandie*	81 378	36 709	227 211	346 165	+ 0,8 %

* Pour des raisons de collation statistique, l'addition des différents secteurs et départements ne correspond pas à la colonne Total et à la ligne Basse-Normandie.

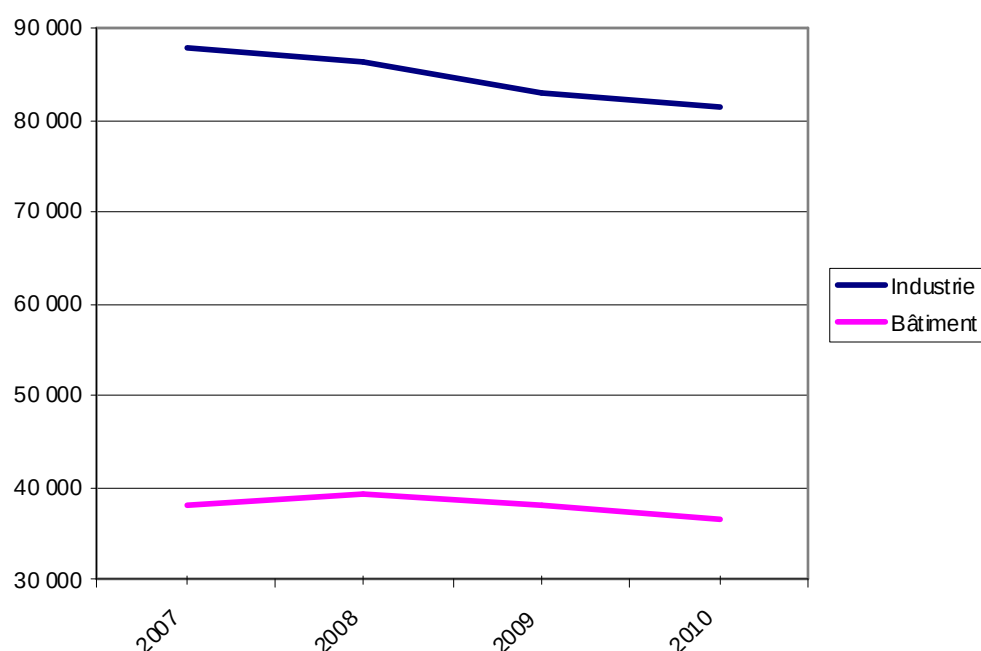
Tableau n°4 : Estimation du nombre de salariés au 31 décembre 2010 dans les départements et en Basse-Normandie (données provisoires)

Source : Pôle Emploi



Graphique n°1 : Evolution de l'emploi salarié de 2006 à 2010 en Basse-Normandie

Source : Pôle Emploi



Graphique n°2 : Evolution de l'emploi salarié dans l'industrie et le bâtiment de 2007 à 2010 en Basse-Normandie

Source : Pôle Emploi

De façon plus précise encore, il apparaît à l'examen des données trimestrielles disponibles que le 4^{ème} trimestre de l'année 2010 est caractérisé par un arrêt dans la progression des effectifs salariés. La tendance observée pour ce dernier trimestre est négative avec 500 postes de travail supprimés et une évolution négative de 0,2 %. Il convient de souligner qu'au plan national, durant la même période, une progression de 0,2 % a été enregistrée.

Cette baisse est sensible dans le Calvados (- 0,4 %) tandis que les effectifs salariés demeurent stables dans la Manche et en progression dans l'Orne (+ 0,2 %). De façon sectorielle, le tertiaire reste en progression durant le 4^{ème} trimestre 2010 (+ 0,1 %). La construction, pour sa part, affiche une baisse de 0,3 %. Enfin, l'industrie enregistre une deuxième baisse d'effectifs sur l'année 2010, qui plus est conséquente (- 600 emplois et - 0,7 %).

I.1.3. L'emploi public en Basse-Normandie

Les données fournies par Pôle Emploi ne couvrant pas l'emploi public, c'est-à-dire les effectifs des fonctions publiques d'Etat, hospitalière et des collectivités territoriales, il était ici utile d'apporter quelques informations pour disposer ainsi d'une approche globale de l'emploi salarié en région. Toutefois, il faut souligner que les informations disponibles en la matière ne couvrent que les années 2006 et 2007, à l'exception cependant d'informations un peu plus récentes sur la fonction publique territoriale et ses effectifs.

Comme les tableaux ci-après le montrent, les effectifs d'emplois publics sont caractérisés, entre 2006 et 2007, par une légère augmentation (+ 243 emplois), surtout imputable à la fonction publique territoriale (+ 1 620) et à un moindre degré à la fonction

publique hospitalière (+ 224) tandis que la fonction publique d'Etat connaissait une baisse pour le moins significative du nombre de ses agents (- 1 607). On retiendra par ailleurs que le nombre d'agents comptabilisé pour 100 habitants en Basse-Normandie est de 7,5 contre 6,3 en Pays de la Loire, 7,6 en Haute-Normandie, 7,5 en Bretagne et 7,6 en France de province.

Un second tableau dresse un état des effectifs de la fonction publique territoriale en Basse-Normandie et dans les trois départements. Les communes y apparaissent comme les plus importants employeurs, largement devant les Régions et les Départements.

Etat		Collectivités Territoriales		Fonction Publique Hospitalière		Total Fonction Publique	
2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
45 078	43 471	39 782	41 408	25 303	25 527	110 163	110 406

Tableau n°5 : L'emploi public en Basse-Normandie en 2007

Source : INSEE - DREES - SAE

Toutefois, les périodes couvertes par le tableau n° 5 ne mettent pas en évidence les effets produits par l'entrée en vigueur de la politique de Révision Générale des Politiques Publiques -RGPP- (juin 2007) et ne font donc pas apparaître ses premières conséquences en termes d'emplois publics relevant de l'Etat. Selon le 5^{ème} rapport d'étape sur la RGPP, cette réforme, basée entre autres sur le principe du non remplacement d'un départ à la retraite sur deux, devrait occasionner entre 2008 et 2012 une diminution de 150 000 d'agents de l'Etat, soit une diminution de 1,5 % par an des effectifs, soit encore le retour aux effectifs du début des années 1990. Par simple extrapolation, l'application de cette politique devrait correspondre pour la Basse-Normandie à une baisse d'environ 3 000 agents de l'Etat sur la période en cause.

2008	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	B-Normandie/ France
Organismes régionaux et départementaux	5 801	3 119	2 054	10 934	2,4
Organismes communaux et intercommunaux	15 682	10 648	5 507	31 837	2,1
Etablissements publics EPIL...	687	293	209	1 199	1,6
Total	22 170	14 060	7 770	44 000	2,2

Tableau n°6 : Les effectifs de la Fonction Publique Territoriale au 31 décembre 2008

Source : INSEE - COLTER

Par ailleurs, des informations, également de nature nationale, ont souligné la baisse observée entre 2009 et 2008 des effectifs de la fonction publique hospitalière ; cette dernière a aussi perdu en une année 10 000 emplois, passant de 763 000 salariés à 753 000.

I.2. LE TRAVAIL PRECAIRE

Elément traditionnel d'appréciation du travail précaire et de l'intensité de l'activité économique, l'intérim a été caractérisé en 2009 par une reprise significative. Pour

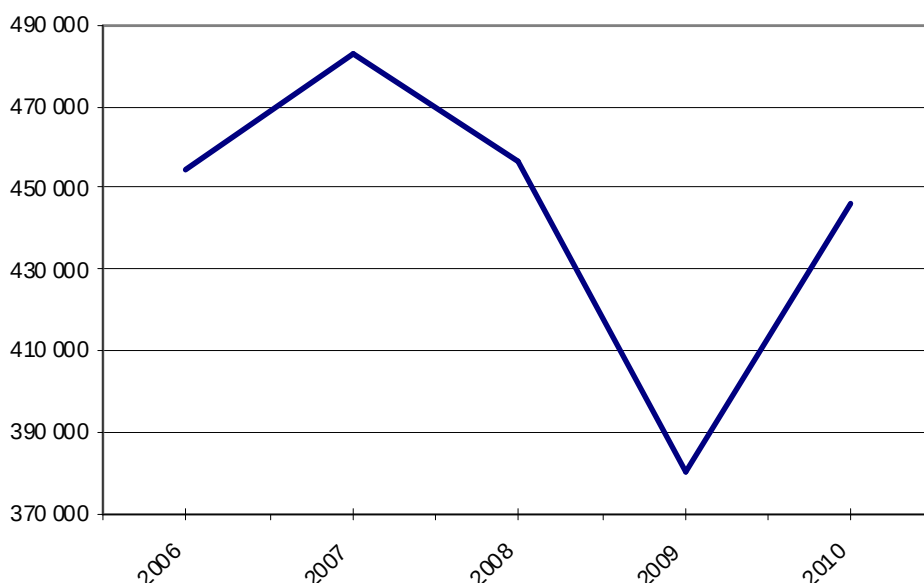
mémoire, à fin 2009, l'intérim exprimé en équivalents emplois à temps plein représentait 11 279 emplois. A fin 2010, le redressement était net avec 12 939 équivalents emplois à temps plein comptabilisés, soit + 15 %, tendance positive mais cependant moins qu'au niveau national (+ 21 %).

Cette évolution favorable a été observée dans les trois départements bas-normands (cf. tableau n°7) mais pas dans l'ensemble des secteurs d'activité. La reprise a été importante dans l'industrie (+ 28 %) et en comparaison de la chute importante du recours à l'intérim observée en 2009. Elle a été également conséquente dans le commerce (+ 5 %) et dans les services (+ 6 %). En revanche, le secteur de la construction connaît un léger tassement (- 1 %) après celui enregistré en 2009 (- 16 %).

Départements	2009	2010	Evolution 2009/2010	
			Nombre	Variation
Calvados	5 948	6 667	+ 719	+ 12 %
Manche	2 995	3 691	+ 696	+ 23 %
Orne	2 336	2 581	+ 245	+ 10 %
Basse-Normandie	11 279	12 939	+ 1 660	+ 15 %
France entière	461 743	559 528	+ 97 785	+ 21 %

Tableau n°7 : L'évolution du recours à l'intérim en Basse-Normandie en 2010

Source : DIRECCTE Basse-Normandie



Graphique n°3 : Evolution de l'emploi précaire (nombre de contrats d'intérim) de 2005 à 2010 en Basse-Normandie

Source : DIRECCTE Basse-Normandie

D'une manière générale, le recours à l'intérim en 2010 comme en 2009 demeure concentré sur les secteurs industriels et du bâtiment qui représentent 73 % (71 % en 2009) des emplois intérimaires (exprimés en emplois équivalents à temps plein).

Il convient de souligner que le redressement opéré du recours à l'intérim, s'il est patent, demeure loin cependant de permettre d'égaliser les niveaux de recours atteints fin 2007 soit 16 333 emplois équivalents temps plein.

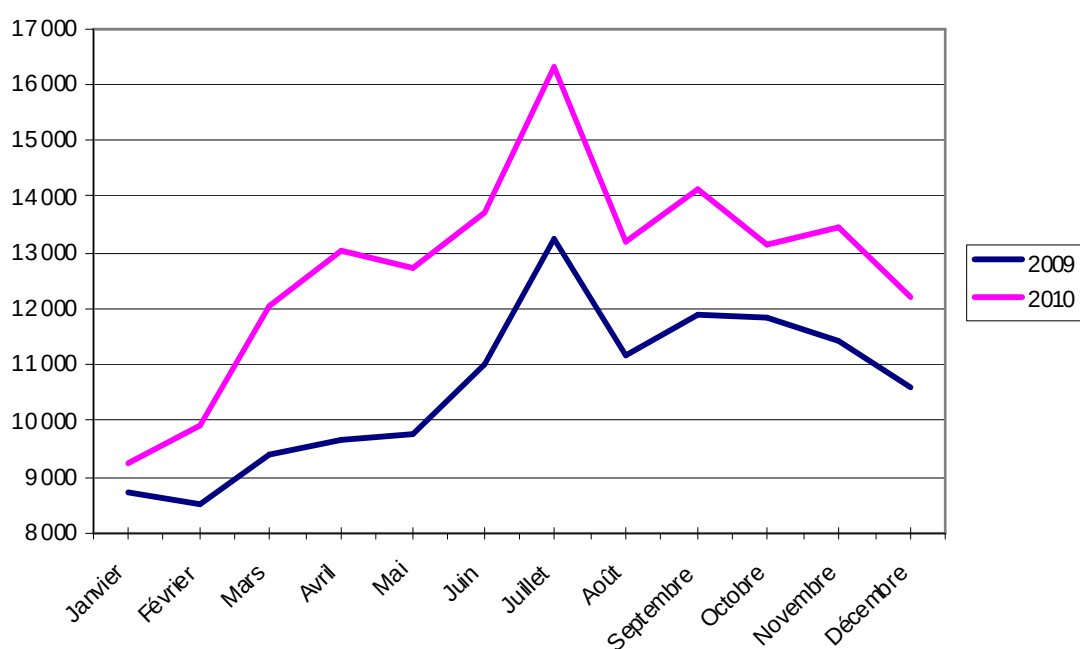
Activités économiques	2009	2010	Evolution 2010/2009		Taux de recours en 2010 (1)
			Nombre	Variation	
Agriculture	102	109	+ 7	+ 7 %	ns
Industrie	5 438	6 942	+ 1 504	+ 28 %	7,1
Construction	2 560	2 536	- 24	- 1 %	6,5
Commerce	1 132	1 189	+ 57	+ 5 %	1,8
Services	2 047	2 163	+ 116	+ 6 %	1,5
Ensemble	11 279	12 939	+ 1 660	+ 15 %	3,8

ns = non significatif

(1) Taux de recours = emplois ETP / effectifs salariés X 100 + ETP

Tableau n°8 : L'intérim en 2010 en Basse-Normandie par secteur d'activité

Source : DIRECCTE Basse-Normandie

**Graphique n°4 : Evolution mensuelle de l'intérim (nombre d'emplois intérimaires en ETP) en 2009 et 2010 en Basse-Normandie**

Source : DIRECCTE Basse-Normandie

I.3. LE CHOMAGE PARTIEL

Considéré à juste titre comme protecteur de l'emploi et amortisseur de crise, le chômage partiel a été nettement moins utilisé en 2010 qu'en 2009. De la sorte, 464 800 journées de chômage partiel ont été autorisées en 2010, soit 2,5 fois moins que l'année précédente.

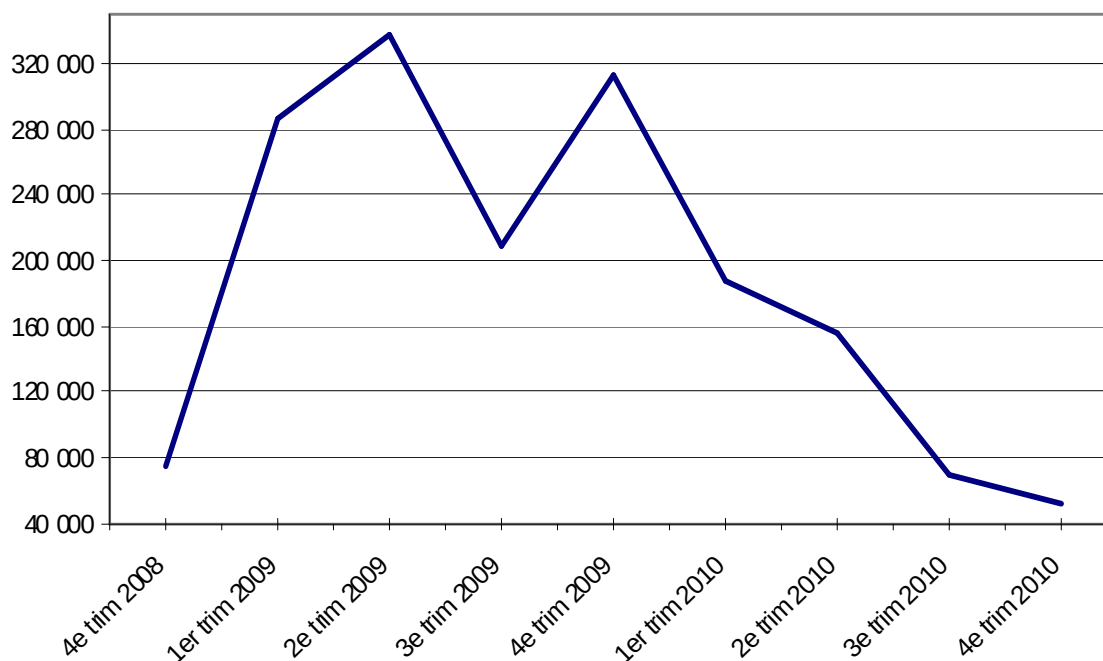
Pour mieux percevoir la situation cependant préoccupante qu'exprime ce paramètre d'appréciation, quelques données de comparaison doivent être ici mentionnées :

- ♦ 2001 → 202 100 journées de chômage partiel ;
- ♦ 2007 → 32 300 journées de chômage partiel ;
- ♦ 2008 → 92 750 journées de chômage partiel (dont 74 214 pour le dernier trimestre) ;

- ♦ 2009 → 1 147 889 journées de chômage partiel ;
- ♦ 1^{er} trimestre 2009 → 286 732 journées de chômage partiel ;
- ♦ 2^{ème} trimestre 2009 → 337 760 journées de chômage partiel ;
- ♦ 3^{ème} trimestre 2009 → 209 382 journées de chômage partiel ;
- ♦ 4^{ème} trimestre 2009 → 314 025 journées de chômage partiel ;
- ♦ 2010 → 464 800 journées de chômage partiel ;
- ♦ 1^{er} trimestre 2010 → 188 493 journées de chômage partiel ;
- ♦ 2^{ème} trimestre 2010 → 155 411 journées de chômage partiel ;
- ♦ 3^{ème} trimestre 2010 → 69 383 journées de chômage partiel ;
- ♦ 4^{ème} trimestre 2010 → 51 514 journées de chômage partiel.

Comme ces dernières données tendent à la démontrer, le recours au chômage partiel n'a cessé de décroître d'un trimestre à l'autre en 2010.

Par secteur d'activité, il apparaît que l'industrie automobile et du poids lourd demeurent de gros utilisateurs du recours au chômage partiel : 163 204 journées (35 % du total annuel) contre 479 944 en 2009 (42 % du total annuel). L'industrie du bois et du papier (37 935 journées, 8 % du total annuel), les industries des équipements électroniques et électriques (35 117 journées, 8 %, contre 50 889 en 2009), les industries en équipements mécaniques (33 406 journées, 7 %, contre 58 815 en 2009) et l'habillement-cuir (27 000 journées, 6 %, contre 43 560 en 2009) constituent les autres secteurs les plus utilisateurs de cette mesure.



Graphique n°5 : Evolution du chômage partiel (nombre de journées de chômage partiel autorisées) du 4^{ème} trimestre 2008 au 4^{ème} trimestre 2010 en Basse-Normandie

I.4. LE CHOMAGE ET LA DEMANDE D'EMPLOI

A fin décembre 2010, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A¹ inscrits auprès de Pôle Emploi en Basse-Normandie s'élevait en données brutes à 58 235, en augmentation de 2,1 % par rapport à l'année précédente. Si l'on se réfère à l'année 2007, dernière année caractérisée par une baisse de chômage, le nombre de demandeurs est désormais supérieur de plus de 30 % à ce qui avait été comptabilisé à cette période. Ainsi, le chômage de catégorie A a augmenté de 18,4 % en 2008, de 13,5 % en 2009 et enfin de 2,1 % en 2010.

Alors que les deux années précédentes avaient été caractérisées par des évolutions différenciées de la demande d'emploi entre la Basse-Normandie et la France, l'année 2010 présente des augmentations comparables entre le niveau régional (+ 2,1 %) et le niveau national (+ 2,5 %). Sur trois exercices, les niveaux d'augmentation respectifs demeurent très proches l'un de l'autre ; toutefois, sur les deux dernières années, la hausse observée en Basse-Normandie apparaît moins forte qu'en moyenne française. Exprimé en données corrigées des variations saisonnières, le rythme de progression de la demande d'emploi est également sur deux ans inférieur à celui calculé au niveau national : pour un indice 100 à fin décembre 2008, on observe un indice 122 au plan français contre 116 en Basse-Normandie.

Au plan départemental, deux évolutions contrastées apparaissent : des augmentations assez similaires dans le Calvados (+ 2,9 %) et dans la Manche (+ 2,3 %) et une légère baisse dans l'Orne (- 0,2 %).

¹ Selon la dernière réforme ayant affecté le calcul des données du chômage, il convient de prendre en considération la présentation suivante des différentes catégories de demandeurs d'emploi. Les catégories A, B et C correspondent désormais aux anciennes catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8, sachant que la catégorie A regroupe les demandeurs d'emploi de catégories 1, 2 et 3 n'ayant exercé aucune activité réduite, que la catégorie B regroupe les demandeurs d'emploi de catégories 1, 2 et 3 ayant exercé une activité réduite et que la catégorie C rassemble les demandeurs d'emploi de catégories 6, 7 et 8. La catégorie D (ex catégorie 4) correspond aux demandeurs d'emploi stagiaires de la formation ou en maladie et aux personnes bénéficiant d'un emploi aidé. La catégorie E (ex catégorie 5) rassemble les personnes en emploi à la recherche d'un autre emploi.

Pour mémoire : catégorie 1 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein. Catégorie 2 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel. Catégorie 3 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée. Catégorie 6 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée à plein temps, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. Les catégories 7 et 8 correspondent aux catégories 2 et 3 pour les demandeurs ayant déjà travaillé plus de 78 heures dans le mois. Les demandeurs d'emploi de catégories 4 et 5 recensent des personnes non immédiatement disponibles et qui ne sont pas tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi : les personnes en stage, en formation, en maladie (catégorie 4) ou celles qui ont un emploi mais qui sont à la recherche d'un autre emploi (catégorie 5).

DEFM Catégorie A	Décembre 2010	Evolution observée sur un an
Calvados	29 298	+ 2,9 %
Manche	17 623	+ 2,3 %
Orne	11 314	- 0,2 %
Basse-Normandie	58 235	+ 2,1 %

**Tableau n°9 : Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A
au 31 décembre 2010 et leur évolution aux plans départemental et régional**

Source : Pôle Emploi - DARES

En termes de taux de chômage, malgré une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi, le taux observé en Basse-Normandie était à fin décembre de 8,5 % en baisse de 0,4 point par rapport à fin 2009. En France, l'évolution constatée est également orientée à la baisse mais de façon légèrement moindre : 9,2 % en baisse de 0,3 % point. Au plan départemental, les taux observés sont tous en baisse : 8,9 % (- 0,4 point) dans la Calvados ; 7,8 % dans la Manche, en baisse de 0,5 point et 8,7 % dans le département de l'Orne, en baisse de 0,6 point. La Manche se positionne donc nettement en retrait du taux national

L'examen attentif de l'évolution du chômage en Basse-Normandie par catégorie de demandeurs d'emploi appelle un certain nombre de commentaires.

Comme 2009, l'année 2010 se caractérise par une augmentation quasi-généralisée de la demande d'emploi. De la sorte, les demandeurs d'emploi de catégorie A (personnes sans emploi, immédiatement disponibles à la recherche d'un emploi à durée déterminée) ont connu une augmentation contenue (+ 2,1 %), signe sans doute d'une stabilisation relative de la situation économique. En revanche, les catégories B (demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite courte) et C (demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite longue) ont augmenté respectivement de 3,2 % et de 12,8 %, ce qui est la traduction concrète d'une situation de précarisation de l'emploi accrue. Pour corroborer cette observation, il faut souligner que la proportion de demandeurs d'emploi n'ayant précédemment exercé aucune activité réduite (catégorie A) tend à diminuer par rapport aux catégories ayant exercé une activité. Elle est ainsi passée de 58,3 % en 2009 à 56,5 % en 2010.

Globalement, la demande d'emploi de catégories A, B et C a crû en Basse-Normandie de 4,3 % (+ 3 745 personnes) contre + 4,9 % en France. Sur les deux dernières années, ce paramètre a connu une évolution également moins forte en Basse-Normandie (+ 20,3 %) qu'en France (+ 24,1 %).

Toutes formes de chômage confondues (catégories A, B, C, D et E), la demande d'emploi affectait 103 053 personnes en Basse-Normandie à fin 2010 contre 97 858 à fin 2009, soit une croissance de 5,3 %. En faisant abstraction des catégories D et E (personnes non immédiatement disponibles pour des raisons de formation, de santé ou en activité), l'augmentation de la demande d'emploi entre 2009 et 2010 a concerné 3 745 personnes supplémentaires, soit + 4,3 %, marquant ainsi un relatif tassement par rapport aux deux années précédentes : + 9,5 % en 2008 et + 15,4 % en 2009.

Données brutes Basse-Normandie	Décembre 2009	Décembre 2010	Variation sur un an (%)
Catégories A, B, C	87 739	91 484	+ 4,3
- catégorie 1	57 793	59 278	+ 2,6
- catégorie 2	8 810	9 009	+ 2,3
- catégorie 3	4 813	4 782	- 0,6
- catégorie 6	13 008	15 002	+ 15,3
- catégorie 7	2 011	2 027	+ 0,8
- catégorie 8	1 304	1 386	+ 6,3
• dont catégorie A	57 040	58 235	+ 2,1
- catégorie 1 n'ayant exercé aucune activité réduite	47 423	48 451	+ 2,2
- catégorie 2 n'ayant exercé aucune activité réduite	5 973	6 191	+ 3,6
- catégorie 3 n'ayant exercé aucune activité réduite	3 644	3 593	- 1,4
• dont catégorie B	14 376	14 834	+ 3,2
- catégorie 1 ayant exercé une activité réduite	10 370	10 827	+ 4,4
- catégorie 2 ayant exercé une activité réduite	2 837	2 818	- 0,7
- catégorie 3 ayant exercé une activité réduite	1 169	1 189	+ 1,7
• dont catégorie C	16 323	18 415	+ 12,8
- catégorie 6	13 008	15 002	+ 15,3
- catégorie 7	2 011	2 027	+ 0,8
- catégorie 8	1 304	1 386	+ 6,3
Catégories D, E	10 119	11 569	+ 14,3
- catégorie D (catégorie 4)	5 767	6 778	+ 17,5
- catégorie E (catégorie 5)	4 352	4 791	+ 10,1
Catégories A, B, C, D, E	97 858	103 053	+ 5,3

Tableau n°10 : Evolution du chômage en 2009 et 2010 pour les catégories A, B, C, D et E

Source : Pôle Emploi - DARES

Années	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie
Variation en 1989	- 1 211 (- 3,5 %)	- 251 (- 1,2 %)	- 780 (- 5,9 %)	- 2 242 (- 3,3 %)
Variation en 1993	+ 4 050 (+ 11,2 %)	+ 2 239 (+ 10,1 %)	+ 1 714 (+ 13,6 %)	+ 8 003 (+ 11,3 %)
Variation en 1994	+ 577 (+ 1,4 %)	+ 490 (+ 2,0 %)	- 579 (- 4,0 %)	+ 484 (+ 0,6 %)
Variation en 1995	- 880 (- 2,4 %)	- 1 105 (- 4,4 %)	- 321 (- 2,3 %)	- 2 306 (- 2,9 %)
Variation en 1996	+ 4 243 (+ 10,6 %)	+ 2 973 (+ 12,5 %)	+ 2 157 (+ 16,1 %)	+ 9 373 (+ 12,2 %)
Variation en 1997	+ 345 (+ 0,8 %)	+ 544 (+ 2,0 %)	- 161 (- 1,0 %)	+ 728 (+ 0,84 %)
Variation en 1998	- 3 376 (- 7,6 %)	- 1 620 (- 6,9 %)	- 210 (- 1,4 %)	- 5 206 (- 6,0 %)
Variation en 1999	- 4 077 (- 9,9 %)	- 3 655 (- 14,3 %)	- 2 062 (- 13,6 %)	- 9 794 (- 12,0 %)
Variation en 2000	- 6 919 (- 18,7 %)	- 2 868 (- 13,1 %)	- 2 102 (- 16,0 %)	- 11 889 (- 16,5 %)
Variation en 2001	+ 337 (+ 1,1 %)	+ 276 (+ 1,4 %)	+ 641 (+ 5,5 %)	+ 1 254 (+ 2,1 %)
Variation en 2002	+ 1 450 (+ 4,8 %)	+ 132 (+ 0,7 %)	+ 658 (+ 5,7 %)	+ 2 240 (+ 3,6 %)
Variation en 2003	+ 2 558 (+ 8,0 %)	+ 583 (+ 3,0 %)	+ 748 (+ 6,1 %)	+ 3 919 (+ 6,2 %)
Variation en 2004	+ 153 (+ 0,4 %)	+ 862 (+ 4,3 %)	- 491 (- 3,8 %)	+ 512 (+ 0,8 %)
Variation en 2005	- 1 496 (- 4,3 %)	- 960 (- 4,6 %)	- 966 (- 7,7 %)	- 3 422 (- 5,3 %)
Variation en 2006	- 3 001 (- 9,1 %)	- 1 830 (- 9,2 %)	- 984 (- 8,5 %)	- 5 815 (- 9,0 %)
Variation en 2007	- 3 872 (- 12,9 %)	- 1 692 (- 9,3 %)	- 442 (- 4,1 %)	- 6 006 (- 10,2 %)
Variation en 2008	+ 3 444 (+ 13,1 %)	+ 2 396 (+ 14,5 %)	+ 1 583 (+ 15,6 %)	+ 7 423 (+ 14,0 %)
Variation en 2009	+ 5 348 (+ 18,0 %)	+ 3 167 (+ 16,8 %)	+ 1 969 (+ 16,7 %)	+ 10 484 (+ 17,4 %)
Variation en 2010				+ 3 479 (+ 4,9 %)

Tableau n°11 : Evolutions régionale et départementales du chômage en Basse-Normandie
en 2010 et depuis 1989

Source : Pôle Emploi

Au 31/12/2010	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie
1984	34 898	21 809	14 467	71 174
1987	36 275	20 561	14 149	70 985
1989	32 916	20 144	12 525	65 585
1990	32 883	19 851	11 957	64 691
1991	36 061	21 902	13 186	71 149
1992	36 155	22 101	12 579	70 835
1993	40 205	24 340	14 293	78 838
1994	40 782	24 830	13 714	79 326
1995	39 902	23 725	13 393	77 020
1996	44 145	26 698	15 550	86 393
1997	44 490	27 242	15 389	87 121
1998	41 114	25 622	15 179	81 915
1999	37 037	21 967	13 117	72 121
2000	30 118	19 099	11 015	60 232
2001	30 455	19 375	11 656	61 486
2002	31 905	19 507	12 314	63 726
2003	34 463	20 090	13 062	67 625
2004	34 403	20 952	12 569	68 137
2005	33 120	19 992	11 603	64 715
2006	30 119	18 162	10 619	58 900
2007	26 247	16 470	10 177	52 894
2008	29 691	18 866	11 760	60 317
2009	35 039	22 033	13 729	70 801
2010				74 280

Tableau n°12 : L'évolution de la demande d'emploi (en données brutes, ancienne définition catégories 1 + 6) entre le 31 décembre 1984 et le 31 décembre 2010 aux plans départemental et régional
Source : Pôle Emploi

L'observation et l'analyse des flux d'entrées à Pôle Emploi suscitent un certain nombre de commentaires. Il convient cependant au préalable de souligner qu'un tiers des entrées à Pôle Emploi n'est pas ventilé dans les catégories de motifs figurant dans le tableau n° 13. Ce facteur constitue donc un élément d'incertitude qui incite à relativiser la portée et la pertinence des appréciations ci-après effectuées.

Tout d'abord, il apparaît clairement que l'augmentation des flux d'entrées se poursuit d'une année sur l'autre (+ 2,8 % entre 2009 et 2010) mais de façon moins forte qu'entre 2008 et 2009 (+ 8,2 %).

Les motifs d'entrées, pris séparément, présentent des évolutions et des importances contrastées. Les licenciements économiques connaissent ainsi une baisse considérable (- 28,1 %) qui témoigne partiellement sinon d'une reprise du moins d'une atténuation des effets de la crise. Cependant, ils ne représentent qu'environ 2 % du total des flux d'entrées comptabilisés. Dans le même ordre d'idées, les licenciements pour PAP² anticipé, fin de convention de conversion et CRP³ affichent une évolution absolument comparable mais demeurent très peu nombreux (moins de 1 % du total des entrées). La catégorie "autres licenciements" présente également une diminution (- 14,9 %).

Les ruptures conventionnelles (dispositif mis en place en août 2008), nouvelle forme de rupture à l'amiable du contrat de travail à durée indéterminée, n'ont cessé

² Plan d'Accompagnement Personnalisé.

³ Convention de Reclassement Personnalisé.

quant à elles de croître pour représenter un nombre de 6 200 procédures en deux années (d'août 2008 à juin 2010). Toutefois, les ruptures conventionnelles enregistrées en Basse-Normandie durant cette période ne représentent que 1,8 % du total national, soit moins que le poids relatif de la région.

	Décembre 2008	Décembre 2009	Décembre 2010	Evolution 2010/2009
Total des entrées à Pôle Emploi	121 787	128 203	131 774	+ 2,8 %
Dont : - Licenciements économiques	2 545	3 386	2 436	- 28,1 %
- Licenciements pour fin de convention de conversion, de PAP et CRP	795	1 249	894	- 28,4 %
- Autres licenciements	11 345	10 290	8 757	- 14,9 %
- Démissions	6 024	5 067	4 650	- 8,3 %
- Fins de contrat	34 801	35 014	36 388	+ 3,9 %
- Fins de mission	15 536	11 253	8 643	- 23,2 %
- 1 ^{ère} entrée sur le marché du travail	6 604	7 357	8 084	+ 9,9 %
- Reprise d'activité	10 102	11 318	12 951	+ 14,4 %
- Fin d'activité non salariée	727	1 231	1 458	+ 18,2 %
- Autres cas	33 308	42 035	47 513	+ 13,0 %

Tableau n°13 : Les flux d'entrées à Pôle Emploi se lon leurs motifs et leur évolution en décembre 2010

Source : Pôle Emploi

Les démissions baissent en nombre (- 8,3 %) et expriment par leur évolution la réticence à quitter un emploi face à un marché du travail peu favorable. Les fins de contrats connaissent une augmentation (+ 3,9 %), ce qui n'est pas le cas des fins de missions (- 23,2 %). Ces deux catégories de motifs d'entrées demeurent numériquement importantes et confirment bien d'une manière générale la précarité d'une partie des emplois proposés sur le marché du travail. La tendance à la hausse des fins de contrats peut être interprétée comme étant l'expression d'une forme d'enlisement dans la crise, les entreprises continuant de comprimer le recours à l'emploi précaire, signe d'une activité économique encore affectée par les effets de la crise. Dans le même ordre d'idées, mais dans une évolution contraire, les fins de missions diminuent et constituent une preuve supplémentaire du non retour à un niveau d'activité économique plus élevé.

Les reprises d'activité ne cessent de progresser ces dernières années : 9 253 en 2007, 10 102 en 2008, 11 318 en 2009 et 12 951 en 2010. Ce paramètre traduit sans doute les difficultés économiques rencontrées par une part croissante de ménages qui les conduisent à reprendre une activité pour augmenter leurs revenus.

Enfin, les fins d'activité non salariée sur les exercices 2008, 2009 et 2010 ne cessent de croître, traduisant probablement les difficultés rencontrées par une partie des personnes ayant opté ces dernières années pour le statut d'auto-entrepreneur.

I.4.1. La situation du chômage par zones d'emplois

Comme le tableau correspondant le montre, la demande d'emploi a connu une croissance significative dans quatre zones d'emploi : Coutances + 4,3 %, Saint-Lô

+ 3,8 %, Avranches + 3,7 % et Caen + 3,7 %. Comme ces informations le prouvent, le centre et le sud du département de la Manche ont vu le nombre des demandeurs d'emploi croître de façon importante. Toutefois, pour relativiser ces données, il faut rappeler que ces trois zones d'emploi affichent encore des taux de chômage inférieurs au taux régional. En revanche, l'évolution du chômage dans la zone d'emploi de Caen demeure préoccupante. Non seulement l'augmentation observée est élevée (+ 3,7 %) mais encore concerne-t-elle un territoire déjà significativement affecté par le chômage (taux de chômage 9,3 % contre 8,6 % en Basse-Normandie). Toutefois, il s'agit de la zone sans doute la plus dynamique au plan économique, ce qui peut expliquer une certaine attractivité vis-à-vis de la demande d'emploi.

Zones d'emplois (DEFM/cat A)	31/12/10 Cat. A	Evolution annuelle	Eléments de structures			Taux de chômage 4 ^{ème} trim. 2010
			% - 25 ans	% femmes	% ancienneté > 1 an	
Caen - Bayeux	22 055	+ 3,7 %	20,1	45,2	37,6	9,1 %
Lisieux	5 611	+ 1,0 %	21,2	48,0	36,7	9,2 %
Vire	1 735	+ 0,5 %	21,8	49,7	38,1	7,3 %
Cherbourg	8 018	+ 0,8 %	23,9	49,0	37,4	9,1 %
St Lo	2 975	+ 3,8 %	22,3	46,8	37,8	6,7 %
Avranches - Granville	4 066	+ 3,7 %	21,1	48,5	37,0	7,3 %
Coutances	2 054	+ 4,3 %	21,5	46,4	36,2	7,5 %
Flers - Condé/Noireau	4 206	- 1,4 %	19,6	44,9	40,3	8,3 %
Alençon - Argentan	4 229	+ 1,0 %	21,6	43,5	34,3	8,8 %
L'Aigle - Mortagne	3 093	- 1,7 %	20,3	46,5	38,4	8,1 %

Tableau n°14 : Evolution et structures des DEFM par zone d'emploi en décembre 2010

Sources : Pôle Emploi - DARES - INSEE

En termes de taux de chômage, il est intéressant de signaler que les bassins de Cherbourg, d'Avranches-Granville et d'Alençon-Argentan ont tous connu au cours du dernier trimestre une légère augmentation de leur taux de chômage.

Concernant les paramètres structurels, on observera le niveau relativement homogène quoiqu'élevé des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans. Toutefois, la zone d'emploi de Cherbourg se distingue quelque peu avec une proportion de jeunes demandeurs d'emploi très proche de 24 %.

La part des femmes dans la demande d'emploi présente en revanche une grande dispersion. Si la zone d'Argentan-Alençon affiche une proportion de 43,5 %, celles de Vire et d'Avranches-Granville approchent les 50 %.

Il en va de même de l'ancienneté d'inscription au chômage. Si la zone d'Alençon-Argentan affiche une part de 34,3 % de demandeurs d'emploi de longue durée, la plus faible au plan régional, soit plus d'un sur trois, les zones de Vire (38,1 %) et surtout de Flers-Condé (40,3 %) dépassent, et de loin, le taux régional (37,4 %). Comme cela sera explicité plus loin, ce paramètre est de tous celui qui a enregistré la plus forte croissance et qui témoigne de la situation d'enlissement de nombreux demandeurs d'emploi dans le chômage.

I.4.2. Les évolutions de la demande d'emploi dans les régions françaises

En 2010, l'évolution de la demande d'emploi a été assez contrastée selon les régions. Certaines régions ont de la sorte affiché une diminution de leur nombre de chômeurs (Franche-Comté, Pays de la Loire, Alsace et Rhône-Alpes) ; quelques autres ont été caractérisées par des augmentations notables : Corse + 9,1 %, Limousin + 5,6 %, Aquitaine + 5,3 %, Provence-Alpes-Côte d'Azur + 5,0 % et Languedoc-Roussillon + 4,1 %. Les autres régions ont connu des augmentations plutôt proches de l'évolution nationale.

En ce qui concerne l'Ouest de la France, les régions présentent toutes des taux de chômage inférieurs au taux national. Elles se situent donc toutes dans la seconde moitié du classement national pour l'importance de leur taux de chômage : Poitou-Charentes 11^{ème} rang, Basse-Normandie 13^{ème} rang, Pays de la Loire 21^{ème} rang et Bretagne 22^{ème} rang avec un taux de 7,7 %, soit 1,5 point de moins qu'au niveau national.

Régions	DEFM		Taux de chômage	Rang
	Nombre	Evolution		
Nord-Pas de Calais	222 250	+ 2,6 %	12,8 %	1
Languedoc-Roussillon	152 440	+ 4,1 %	12,6 %	2
Picardie	93 300	+ 2,7 %	10,8 %	3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	256 280	+ 5,0 %	10,8 %	4
Haute-Normandie	84 830	+ 2,9 %	10,2 %	5
Lorraine	105 090	+ 2,1 %	9,9 %	6
Champagne-Ardenne	57 560	+ 2,5 %	9,5 %	7
Corse	14 730	+ 9,1 %	9,4 %	8
Midi-Pyrénées	124 750	+ 4,2 %	9,3 %	9
Aquitaine	138 870	+ 5,3 %	9,3 %	10
Poitou-Charentes	70 530	+ 0,9 %	9,1 %	11
Franche-Comté	46 990	- 5,6 %	9,1 %	12
Basse-Normandie	58 240	+ 2,1 %	8,5 %	13
Alsace	76 800	- 0,7 %	8,4 %	14
Centre	100 420	+ 2,7 %	8,4 %	15
Rhône-Alpes	248 350	- 0,4 %	8,3 %	16
Bourgogne	62 540	+ 1,1 %	8,3 %	17
Ile de France	509 790	+ 3,2 %	8,2 %	18
Auvergne	49 980	+ 0,5 %	8,1 %	19
Limousin	26 290	+ 5,6 %	7,8 %	20
Pays de la Loire	132 620	- 1,8 %	7,8 %	21
Bretagne	115 490	+ 1,5 %	7,7 %	22

Tableau n°15 : La demande d'emploi et son évolution régionale en 2010

I.4.3. L'analyse structurelle du chômage en Basse-Normandie

Sur la base d'un certain nombre de paramètres usuels (catégories d'âge, sexe, catégories socioprofessionnelles, secteurs d'origine des demandeurs d'emploi...), il est possible de procéder à une analyse structurelle succincte de la demande d'emploi en 2010 en Basse-Normandie.

Le tableau ci-après relatif aux paramètres les plus courants (âge, sexe...) met en évidence plusieurs évolutions. D'une part, l'augmentation du chômage est plus forte pour les femmes (+ 4,6 %) que pour les hommes (+ 3,9 %), à l'inverse de la tendance observée l'année précédente. Ceci reflète en partie la reprise d'emploi dans des secteurs d'activité réputés employer surtout des hommes, notamment par le biais de l'intérim.

D'autre part, la croissance du chômage des - 25 ans semble avoir été en 2010 maîtrisée (- 5,7 %) après avoir "flambé" en 2009 (+ 13,9 %). Cette croissance avait été d'autant plus préoccupante que cette catégorie d'âge fait l'objet de politiques convergentes de la part des pouvoirs publics. Néanmoins, les jeunes demeurent surreprésentés dans les populations inscrites au chômage. Ils représentent en effet en Basse-Normandie 21,1 % des demandeurs d'emploi contre 18,1 % en France métropolitaine.

Par ailleurs, le chômage des plus de 50 ans progresse de façon continue : + 22,6 % en 2009, + 15,1 % en 2010, mais il ne concerne "que" 17,3 % de la population totale des demandeurs d'emploi. A ce propos, il faut signaler que la diminution des possibilités de dispense de recherche d'emploi n'est pas sans retentissement sur l'évolution numérique et relative de cette catégorie de demandeurs d'emploi.

Demandeurs d'emplois de catégories A B et C	En décembre 2010	Evolution 2009/2010	% âge des DEFM
Hommes	44 877	+ 3,9 %	49,1 %
Femmes	46 607	+ 4,6 %	50,9 %
Moins de 25 ans	19 292	- 2,8 %	21,1 %
50 ans et plus	15 808	+ 15,1 %	17,3 %
CLD (1) (> 1 an)	34 210	+ 19,5 %	37,4 %
CTLD (2) (> 2 ans)	14 839	+ 41,6 %	16,2 %

(1) Chômage de Longue Durée

(2) Chômage de Très Longue Durée

Tableau n°16 : L'évolution des DEFM (de catégories A, B et C) selon le sexe, l'âge et la durée d'inscription au chômage en 2010

Source : Pôle Emploi

Enfin, le chômage de longue et de très longue durée poursuit sa croissance : + 19,5 % en 2010 après une augmentation de 40,4 % en 2009. Pour mémoire, les chômeurs de longue durée sont passés de 23,9 % en 2007 de la totalité de la demande d'emploi à 37,4 % fin 2010. Désormais, plus d'un chômeur sur trois est demandeur d'emploi depuis un an et plus. Le chômage de longue durée affecte également les jeunes puisqu'en Basse-Normandie la part de ceux-ci dans cette catégorie de demandeurs d'emploi atteint 12 % contre 9 % au plan national. De surcroît, le nombre de demandeurs d'emploi de très longue durée (supérieure à 2 années) a en particulier connu en 2010 une augmentation de 41,6 %, ce qui est de nature au plan social à

favoriser la survenance de situations de profondes difficultés. Cette forme de sédimentation du chômage caractérise donc bien la profondeur, l'ampleur et la dureté de la crise que traversent actuellement l'économie régionale et plus largement la société.

Pour mémoire, l'augmentation considérable du chômage de très longue durée semble être une spécificité bas-normande si on la compare avec la croissance observée au niveau national en la matière, soit + 27,1 %. En l'occurrence, la faible qualification des demandeurs d'emploi bas-normands liée avec des niveaux de formation également bas est un facteur évident d'aggravation du chômage de longue durée au plan régional.

De façon corollaire, cette situation génère des phénomènes d'exclusion que certaines données propres au revenu de solidarité active (RSA) traduisent clairement. A cet égard, le tableau suivant relatif au RSA illustre cette affirmation avec un nombre d'allocataires qui augmente plus vite que le chômage lui-même, soit + 5,9% en un an. Cette mesure concernait à fin décembre 2010 plus de 34 000 personnes en Basse-Normandie, dont la moitié dans le Calvados

Départements	RSA - socle		RSA - activité		RSA - total	
	Nombre	Evolution annuelle	Nombre	Evolution annuelle	Nombre	Evolution annuelle
Calvados	12 135	+ 6,2 %	5 029	+ 3,7 %	17 164	+ 5,5 %
Manche	6 361	+ 4,7 %	3 046	+ 7,6 %	9 407	+ 5,6 %
Orne	5 625	+ 7,3 %	1 843	+ 7,7 %	7 468	+ 7,4 %
Basse-Normandie	21 121	+ 6,1 %	9 918	+ 5,6 %	34 039	+ 5,9 %
France métropolitaine	1 352 073	+ 4,6 %	445 641	+ 10,2 %	1 797 714	+ 5,9 %
Poids BN/FE en %	1,8		2,2		1,9	

NB : L'information sur les allocataires MSA n'est pas disponible par département.

Tableau n°17 : Nombre d'allocataires du RSA à fin décembre 2010

Source : CNAF

Le tableau n°18 opère une partition des demandeurs d'emploi (de catégories A, B et C) selon la catégorie socioprofessionnelle d'appartenance. Après la forte progression ayant affecté en 2009 les catégories les plus concernées par la crise, en l'occurrence les ouvriers et les employés, l'année 2010 est marquée par des évolutions de la demande d'emploi plus modérées selon les catégories socioprofessionnelles. On observe que la catégorie globale des ouvriers représente 22,7 % des demandeurs d'emploi (22,3 % en 2009) tandis que celle des employés avec 63,0 % des demandeurs d'emploi ne cesse de croître (61,7 % en 2009).

Les catégories socioprofessionnelles plus élevées (agents de maîtrise, techniciens, cadres) constituent 10,3 % des effectifs enregistrés par Pôle Emploi (10,7 % en 2009). Il convient de souligner la diminution du chômage chez les techniciens (- 2,5 %), seule catégorie professionnelle caractérisée par une évolution négative du nombre de demandeurs d'emploi.

DEFM (catégories A, B et C)	Nombre de DEFM	Evolution 2009/2010	% des DEFM
Manœuvres	3 482	+ 2,8 %	3,8 %
Ouvriers spécialisés	7 942	+ 1,3 %	8,7 %
Employés non qualifiés	20 931	+ 3,6 %	23,0 %
Ouvriers qualifiés (OP ₁ + OP ₂)	9 865	+ 1,3 %	10,8 %
Ouvriers qualifiés (OP ₃ + OP ₄)	2 950	+ 4,1 %	3,2 %
Employés qualifiés	36 449	+ 7,3 %	40,0 %
Techniciens	4 863	- 2,5 %	5,3 %
Agents de maîtrise	1 582	+ 4,0 %	1,7 %
Cadres	3 030	+ 4,2 %	3,3 %

Tableau n°18 : L'évolution de la demande d'emploi selon la qualification en décembre 2010

Source : Pôle Emploi

Le tableau n° 19 réalise une analyse structurelle de la DEFM selon le niveau de formation et opère une comparaison avec le niveau national. Il ressort de ces comparaisons que le niveau de formation moyen des demandeurs d'emploi est inférieur en Basse-Normandie à ce qu'il est en France et ce de façon significative, en particulier en ce qui concerne le niveau V (7 points d'écart pratiquement). De façon corollaire, la différence enregistrée pour les niveaux 1 et 2 est également notable (4 points en défaveur de la Basse-Normandie).

Niveaux	Basse-Normandie	France
VI	12,8 %	11,9 %
V Bis	6,9 %	7,3 %
V	45,9 %	39,1 %
IV	18,0 %	19,6 %
III	9,1 %	10,9 %
I/II	7,2 %	11,1 %

Tableau n°19 : La demande d'emploi en 2010 selon le niveau de formation en Basse-Normandie et en France

Source : Pôle Emploi

Le tableau n° 20 met en évidence les secteurs économiques les plus affectés en 2010 par l'augmentation du chômage, tant en valeur absolue qu'en valeur relative.

Parmi les 10 secteurs les plus concernés par la demande d'emploi, on observe des activités dont les exigences en termes de qualification de la main d'œuvre sont en général peu élevées, voire faibles : nettoyage de locaux, services domestiques, vente en habillement... Ce constat n'a rien de surprenant dans la mesure où une partie considérable des demandeurs d'emploi en Basse-Normandie ne peut se prévaloir d'une qualification moyenne ou élevée. Ainsi, le problème crucial de l'insuffisance du niveau de formation d'une partie de la population active régionale apparaît loin d'être résolu.

La partie inférieure du tableau met en exergue les secteurs qui ont connu les plus fortes augmentations en termes d'origine des demandeurs d'emploi. En valeur absolue, on remarque la forte croissance du nombre des demandeurs dans les activités d'assistance auprès des personnes (enfants et adultes), signe peut-être de difficultés croissantes pour les ménages à rétribuer ces activités. D'une manière générale, les

services d'assistance (auprès des personnes, services domestiques, entretien des espaces verts) sont caractérisés par des hausses notables.

En revanche, les activités du bâtiment, qui avaient connu en 2009 des augmentations du nombre de demandeurs d'emploi considérables, ont pratiquement disparu : maçonnerie, réalisation de menuiserie, installations d'équipements sanitaires, peintre en bâtiment, électricité bâtiment... Seule apparaît la profession de conduite d'engins de terrassement (+ 22,1 % et + 111 demandeurs d'emploi).

Activités au sein de la DEFM	Décembre 2009	Décembre 2010
Nettoyage de locaux	4 761	4 342
Assistance auprès d'enfants	3 565	3 996
Services domestiques	3 657	3 762
Secrétariat	2 386	2 430
Vente en habillement et accessoires	2 137	2 210
Opérations manuelles d'assistance	2 101	2 097
Assistance auprès d'adultes	1 657	2 029
Magasinage et préparation	1 973	2 028
Entretien des espaces verts	1 611	1 957
Mise en rayon libre-service	1 338	1 516

Activités au sein de la DEFM	Evolution annuelle	Activités au sein de la DEFM	Evolution volume
Education et surveillance au sein d'établissements	+ 95,0 %	Assistance auprès d'enfants	431
Personnel polyvalent en restauration	+ 23,7 %	Assistance auprès d'adultes	372
Assistance auprès d'adultes	+ 22,5 %	Entretien des espaces verts	346
Conduite d'engins de terrassement	+ 22,1 %	Education et surveillance au sein d'établissements	207
Entretien des espaces verts	+ 21,5 %	Mise en rayon libre-service	178
Conduite d'équipement de production alimentaire	+ 18,6 %	Personnel de cuisine	176
Personnel de cuisine	+ 16,8 %	Conduite d'engins de terrassement	111
Montage d'agencements	+ 15,2 %	Conduite d'équipement de production alimentaire	107
Mise en rayon libre-service	+ 13,3 %	Services domestiques	105
Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents	+ 12,7 %	Manutention manuelle de charges	103

Tableau n°20 : Les secteurs d'activités les plus concernés par la demande d'emploi en 2010 (en stock et en évolution)

Source : Pôle Emploi

I.5. LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS EN 2010

L'analyse des procédures de suppression de 10 emplois et plus engagées sur l'année 2010 et par comparaison avec 2009 est un autre paramètre d'appréciation de

l'ampleur de la crise qui affecte l'économie bas-normande et en particulier le secteur industriel.

Comme en témoigne le tableau suivant, les procédures de suppression d'emplois ayant concerné 10 emplois et plus ont été caractérisées en 2010 par une sensible diminution par rapport à 2009. Ainsi, 50 procédures ont été comptabilisées concernant 1 344 emplois, soit au-delà de deux fois moins qu'en 2009 (2 848).

Suppressions d'emplois sur l'année	2009		2010		Evolution 2010/2009	
	Nb de procédures	Nb d'emplois supprimés	Nb de procédures	Nb d'emplois supprimés	Nb de procédures	Nb d'emplois supprimés
Calvados	35	1 470	22	678	- 13	- 792
Manche	16	454	12	369	- 4	- 85
Orne	17	918	16	297	- 1	- 621
Basse-Normandie	68	2 842	50	1 344	- 18	- 1 498

Tableau n°21 : Les suppressions d'emplois en 2009 et en 2010 en Basse-Normandie

Source : DIRECCTE Basse-Normandie

En termes de secteurs affectés par ces procédures, il faut noter qu'à la différence de l'année 2009, l'année 2010 met en avant les travaux de construction spécialisés (311 emplois concernés), le travail du bois (198), l'industrie de l'habillement (121), les industries alimentaires (114) et la fabrication de produits minéraux -verre- (91).

I.6. L'OFFRE D'EMPLOIS

Au préalable, il est indispensable de préciser que les informations relatives à l'offre d'emplois ne reposent que sur les offres recueillies par Pôle Emploi. Dès lors, deux remarques doivent être formulées : d'une part, Pôle Emploi ne traite que moins de 20 % des offres proposées sur le marché de l'emploi ; d'autre part, les comparaisons annuelles en la matière sont altérées par l'évolution des priorités mises en œuvre par cette structure selon que les efforts sont accentués ou non en direction du recueil des offres auprès des entreprises. Ainsi, il convient d'interpréter ces informations et les évolutions afférentes avec une grande prudence.

En cumul annuel, le nombre total d'offres d'emplois déposées à Pôle Emploi en 2010 s'est établi à 69 107, en hausse de 7,4 % par rapport à l'année 2009. Néanmoins, ce nombre reste inférieur à celui comptabilisé en 2008. Il convient de signaler que l'offre d'emplois enregistrée a crû dans le même temps de 10,7 % au niveau national. La croissance de l'offre d'emplois a été plus marquée dans l'Orne (+ 14,2 % mais - 30,1 % en 2009) et dans la Manche (+ 10,9 %) que dans le Calvados (+ 3,7 %).

Au plan de la structure de l'offre d'emplois, on observe que les emplois durables (> 6 mois) représentent 34,6 % de la totalité des offres enregistrées par Pôle Emploi. Les offres d'emplois temporaires, quant à elles, constituent pratiquement la moitié des offres déposées (49,5 %). Ces deux catégories d'offres d'emplois ont été caractérisées d'une année sur l'autre par une augmentation de 10 %.

Concernant les offres d'emplois satisfaites, leur nombre a augmenté de 4,9 %, soit 59 430. Il convient de rappeler que l'année 2009 avait été caractérisée par une chute de

ces dernières de 15 %. Les offres d'emplois satisfaites, tout en connaissant une hausse, n'ont pas atteint le niveau d'augmentation enregistré au niveau national, soit + 18,9 %.

Pour compléter cet aperçu de l'offre d'emploi, il est intéressant de relater les dernières informations contenues dans l'enquête BMO de 2011. Il apparaît dans cette analyse que 16,1 % des entreprises ont l'intention de procéder en 2011 à au moins une embauche contre 17,4 % en 2010 mais que ces intentions concernent un total d'embauches potentielles (29 708) supérieur de 4,5 % à l'enquête de l'année précédente. Plus de la moitié (55 %) de ces embauches seraient de nature saisonnière et émaneraient pour 63 % d'entreprises de moins de 20 salariés.

I.7. L'ACTION DES POUVOIRS PUBLICS CONTRE LE CHOMAGE

Dès la fin des années 1970, les pouvoirs publics ont mis en œuvre un ensemble de mesures sociales ou de formation pour lutter contre le chômage. Depuis une dizaine d'années, cet ensemble de mesures s'adresse plus particulièrement aux jeunes et aux chômeurs de longue durée. Il s'agit, pour ces deux catégories de demandeurs d'emploi, de se procurer une formation qualifiante et des possibilités d'insertion dans la vie active. Par ailleurs, ces dispositifs, quelle que soit leur efficacité, ont également un objectif de maintien de la cohésion sociale.

L'année 2010 a été caractérisée par une poursuite et une accentuation de l'effort des divers mesures, actions et programmes de lutte contre le chômage mis en œuvre par les pouvoirs publics. Après la hausse de 11 % en 2009, c'est à nouveau une augmentation de 8 % de ces actions qui a été observée en 2010.

Comme l'indique le tableau suivant, 3 400 bénéficiaires supplémentaires pour un total de 46 400 ont donc été pris en compte. Tous les secteurs d'intervention ont été marqués par une croissance du nombre des bénéficiaires : secteur marchand (+ 1 500), secteur non marchand (+ 1 400), reclassements et retraits d'activité (+ 500).

Secteurs	2010	Variation 2009-2010	
		En nombre	En %
Secteur marchand	30 200	+ 1 500	+ 5
Secteur non marchand	10 700	+ 1 400	+ 16
Actions de reclassements et retraits d'activité	5 500	+ 500	+ 10
Total	46 400	+ 3 400	+ 8

**Tableau n°22 : Récapitulation des politiques en fa veur de l'emploi
exprimées en nombre de bénéficiaires en 2010**

Source : DIRECCTE Basse-Normandie

Emploi marchand aidé	Entrées 2009	Entrées 2010	Evolution annuelle	
Contrats Insertion-RMA	595			
Contrats d'initiative pour l'emploi	2 618			
Contrat Unique d'Insertion (CUI) - Contrat Initiative Emploi (CIE)		3 348	+ 4 %	+ 135
Aides aux chômeurs créateurs d'entreprise	3 463	4 266	+ 23 %	+ 803
Exonérations 1 à 50 sal. Zones Prioritaires	293	267	- 9 %	- 26
Aides Différentielles au Reclassement (ADR)	252	250	(estimation)	
Apprentissage (entrées en 1 ^{ère} année)	5 160	5 160	0 %	0
Contrats de professionnalisation	2 720	2 700	- 1 %	- 20
Associations intermédiaires (en ETP)	635	616	- 3 %	- 19
Associations de services aux personnes (en ETP) (activités mandataire et prestataire)	6 574	6 762	+ 3 %	+ 188
Entreprises de services aux personnes (en ETP) (activités mandataire et prestataire)	494	620	+ 26 %	+ 126
Chèques emploi-service universel (en ETP)	5 758	6 069	+ 5 %	+ 311
Total	28 700	30 200	+ 5 %	+ 1500

Tableau n°23 : Les aides à l'emploi dans le secteur marchand en 2010

Source : DIRRECTE Basse-Normandie

Le tableau n° 23 opère une présentation détaillée pour le secteur marchand des mesures proposées au public en difficulté d'insertion. Globalement, mis à part quelques actions dont le nombre de bénéficiaires reste presque stable (exonérations en zones prioritaires, contrats de professionnalisation, aides dans le cadre d'associations intermédiaires, contrats d'apprentissage...), toutes les autres mesures ont connu des augmentations, certaines considérables (aides aux chômeurs créateurs d'entreprise, chèques emploi-service universel...).

II. LA SITUATION ECONOMIQUE PAR GRANDS SECTEURS

II.1. LES DONNEES GENERALES SUR LA SITUATION REGIONALE

Un certain nombre de paramètres généraux contribuent à mieux cerner les principales caractéristiques de la situation économiques régionale. Il en va ainsi du Produit Intérieur Brut (PIB), des salaires, de l'évolution de l'emploi dans les établissements de plus de 50 salariés et des revenus fiscaux bas-normands.

II.1.1. L'évolution du Produit Intérieur Brut

Les données disponibles à la date de rédaction de ce document, fournies par l'INSEE, portent sur l'année 2009, et ne sont que d'ordre provisoire. Le PIB de la Basse-Normandie⁴ a ainsi été évalué à 34 869 millions d'euros, en net recul par rapport à l'année 2008. La baisse observée a été de 3,0 %, baisse qu'il convient de rapporter à celles enregistrées en France (- 2,6 %), et dans les régions limitrophes : Bretagne (- 2,4 %), Pays de la Loire (- 2,5 %) et Haute-Normandie (- 3,4 %). Il faut rappeler que les années antérieures avaient été a contrario caractérisées par des augmentations significatives du PIB régional : + 5,1 % en 2007, 2,8 % en 2008.

Ce résultat, très préoccupant, traduit bien la violence des effets de la crise qui s'est déclenchée au début du 3^{ème} quadrimestre 2008, affectant toutes les activités économiques et en particulier celles de nature industrielle.

PIB	2003	2007	2008	2009
PIB total (en millions d'euros)	30 482	35 356	35 962	34 869
PIB par habitant (en euros)	21 152	24 142	24 536	23 737
PIB par emploi (en euros)	53 835	59 768	62 518	61 431

Tableau n°23 : L'évolution du Produit Intérieur Brut en Basse-Normandie de 2003 à 2009

Source : INSEE - Comptes Régionaux - Données 2009 provisoires

Ainsi, la valeur ajoutée de l'industrie a chuté de 10 % en raison de l'effondrement de la production dans l'automobile et dans les biens intermédiaires. Toutefois, le repli observé en Basse-Normandie est moins important que celui constaté dans les autres régions industrielles (Picardie, Franche-Comté, Lorraine, Haute-Normandie). Le secteur de la construction a subi également les effets de la crise. Les mises en chantier de logement ont diminué de 25 % tandis que la valeur ajoutée reculait, quant à elle, de 4,3 % (- 4,8 % en France).

C'est dans les services marchands que la Basse-Normandie affiche un résultat nettement plus médiocre qu'en France avec un recul de la valeur ajoutée de 1,6 % alors qu'au plan hexagonal la diminution a été contenue à - 0,1 %. Ce décrochage régional est principalement imputable à la seule branche des activités financières et immobilières.

⁴ Le Produit Intérieur Brut (PIB) constitue un agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes.

En 2009, le PIB par habitant était évalué à 23 737 euros, en baisse de 3,3 % et situant en valeur absolue la Basse-Normandie au 18^{ème} rang national. Le PIB moyen par habitant des régions de province (c'est-à-dire hors Ile de France) s'établissait pour cette même année à 25 949 euros, en recul de 3,1 %. Dans les régions limitrophes, ce paramètre s'établissait à 25 739 pour la Bretagne, à 26 481 pour les Pays de la Loire et à 26 599 pour la Haute-Normandie (en recul de 3,6 %).

Régions	PIB total (en millions d'euros)	PIB par habitant (en euros)	PIB par emploi (en euros)
Basse-Normandie	34 869	23 737	61 431
Bretagne	81 632	25 739	65 451
Pays de la Loire	94 032	26 481	65 427
Haute-Normandie	48 555	26 599	69 364
France de province	1 319 480	25 949	68 253

Tableau n°24 : Le PIB des régions limitrophes de la Basse-Normandie en 2009

Source : INSEE

Le PIB par emploi s'élève en 2009 à 61 431 euros, en baisse de 1,7 %. La Basse-Normandie se situe ainsi pour cet indicateur au dernier rang des régions françaises, désormais dépassée par le Limousin (62 320 euros par emploi). Pour information, les PIB par emploi observés dans les régions proches de la Basse-Normandie ont connu des diminutions légèrement moins importantes, soit - 1,6 % pour la Bretagne, - 1,5 % pour les Pays de la Loire et - 1,3 % pour la Haute-Normandie.

Cet ensemble de constats est des plus préoccupants d'autant qu'il s'inscrit dans une lente mais certaine dégradation des résultats économiques observés pour la Basse-Normandie.

Sur un plan temporel plus large et en se situant au niveau national, on assiste, selon certains experts, à un mouvement d'écartement des performances. Ainsi sur la période 2000-2010, si la hausse annuelle du PIB s'est établie à 1,2 %, certaines régions ont affiché des croissances supérieures à 1,6 % tandis que d'autres connaissaient des augmentations inférieures à 0,4 %. La Basse-Normandie, quant à elle, se classe dans le peloton de queue avec une hausse annuelle de son PIB inférieure à 0,6 % par an. L'explication de ce résultat est désormais bien connue : ce sont les régions les plus industrielles, en première ligne face à la mondialisation et à la concurrence des pays émergents qui ont été les plus affectées. La crise économique entamée fin 2008 a même entraîné des reculs du PIB pouvant atteindre 4 %.

Ces mêmes experts prédisent pour 2011 une augmentation moyenne du PIB s'élevant à environ 1,5 %. A l'est d'une diagonale allant de la Picardie au Languedoc-Roussillon, la Basse-Normandie serait la seule région à n'atteindre qu'une croissance de 1,3 %.

Des augmentations de 1,6 % pour la Haute-Normandie et la Région Centre et de 1,9 % pour les Pays de la Loire sont même pronostiquées.

II.1.2. L'évolution des salaires

Les dernières données disponibles en matière de salaires concernent l'année 2008.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, la moyenne des revenus salariaux annuels nets des secteurs privés et semi-publics perçus en Basse-Normandie est comparable et parfois même supérieure à celles observées en Bretagne et en Pays de la Loire sans toutefois rejoindre les niveaux atteints en Haute-Normandie. Par rapport à 2007, le salaire net annuel moyen a crû en Basse-Normandie de 2,5 % contre + 2,7 % en France des régions.

Toutefois, la moyenne régionale se révèle inférieure à celle observée pour la France des régions et pour des régions limitrophes. Les raisons usuellement avancées pour expliquer ce différentiel tiennent dans le nombre plus faible de cadres employés dans les différents secteurs d'activités présents en Basse-Normandie, dans la prééminence de secteurs économiques délivrant des salaires en moyenne moins élevés et, enfin, dans une main d'œuvre moins élevée en âge, donc bénéficiant de niveaux de rétribution plus faibles. On observera que cette situation est analogue en Bretagne et en Pays de la Loire.

Régions	Salaire net annuel moyen en 2008	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés
Basse-Normandie	17 722	36 429	21 579	13 401	16 898	11 891
Bretagne	17 732	36 301	21 123	13 092	16 194	11 487
Pays de la Loire	17 982	36 780	21 217	13 274	16 605	11 857
Haute-Normandie	19 245	38 986	22 882	13 783	17 980	13 047
France métropolitaine	19 788	41 229	22 107	13 602	16 983	11 853
France des régions	18 366	37 484	21 698	13 351	16 860	11 787

Tableau n°25 : Revenus salariaux annuels moyens nets des secteurs privés et semi-public perçus en région (Basse-Normandie et régions limitrophes) en 2008

Source : INSEE - DADS

Départements	Ensemble	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés
Calvados	18 224	36 878	21 833	13 484	17 003	12 076
Manche	17 418	35 834	21 432	13 250	16 950	11 522
Orne	16 945	35 808	21 094	13 439	16 594	12 002
Basse-Normandie	17 722	36 429	21 579	13 401	16 898	11 891

Tableau n°26 : Revenu annuel moyen net par catégorie socioprofessionnelle en Basse-Normandie et dans les départements en 2008

Source : INSEE

II.1.3. L'emploi dans les grands établissements

Il faut au préalable rappeler que l'observation de l'emploi dans les établissements de plus de 50 salariés couvre au plan statistique 65 % des effectifs de l'industrie mais seulement 27 % de ceux du commerce, 23 % de ceux du bâtiment et 40 % pour les

services. C'est donc un indicateur dont la valeur varie selon les secteurs observés. L'emploi dans les grands établissements (unités comptant 50 emplois et plus) a continué de diminuer en 2010, cependant de façon moins marquée qu'en 2009. Les effectifs ont donc encore baissé de 1 840 emplois (- 3 905 en 2009).

Il est utile de rappeler qu'un certain nombre d'entreprises de taille moyennes ont mis en œuvre en 2010 des plans de réduction de leurs effectifs et ce surtout dans le secteur industriel : SNSL à Saint-Lô, Pysorol et Pamco dans le Pays d'Auge, Alliora à Saint Hilaire du Harcouët, Chereau dans le Sud Manche, Graph 2000 à Argentan, Les Tricots Philips à Villers-Bocage..., ce qui n'a pas été sans retentissement sur l'évolution générale des effectifs des entreprises de plus de 50 salariés.

Par comparaison avec les données exposées dans la première partie de ce document relatives aux évolutions de l'emploi salarié en Basse-Normandie comptabilisée en 2010, il apparaît que la catégorie des petites et très petites entreprises a mieux résisté et dans certains secteurs a même réussi à créer des emplois. C'est le cas dans l'industrie et dans le tertiaire mais non dans le bâtiment.

Plusieurs observations doivent être formulées à propos des informations chiffrées exprimées dans le tableau n°27.

Activités économiques	Effectif au 31/12/10	Evolution 2010	
		Nombre	%
Industrie	57 554	- 882	- 1,5
Construction	8 016	- 382	- 4,6
Commerce	17 038	- 506	- 2,9
Services	55 048	- 112	- 0,2
Ensemble	138 397	- 1 840	- 1,3

Tableau n°27 : L'emploi dans les grands établissements en 2009 en Basse-Normandie

Source : DIRECCTE Basse-Normandie

La baisse annuelle observée est ainsi de 1,3 % et concerne l'ensemble des secteurs. En valeur absolue, l'industrie affiche les pertes les plus importantes (- 882), loin devant le commerce (- 506) et la construction (- 382). En valeur relative, en revanche, c'est le secteur de la construction qui a été le plus affecté (- 4,6 %). Ce dernier est en décalage puisque sa situation connaît une aggravation, de même que le commerce (- 2,9 %) par rapport à 2009. L'évolution de l'emploi dans les grands établissements dans les services est très faiblement négative.

Au sein du secteur industriel, les pertes se répartissent de la façon suivante :

- industrie du bois → - 230 ;
- industrie des équipements mécaniques → - 166 ;
- industrie automobile → - 137 (- 776 en 2009) ;
- industrie des composants électr(on)iques → - 111 (- 439 en 2009) ;
- industrie du papier → - 95 ;
- édition, imprimerie, reproduction → - 90 ;
- industrie textile → - 68.

L'habillement-cuir affiche au contraire une évolution positive (+ 48).

II.1.4. Revenu fiscal et Revenu Disponible Brut (RDB) des bas-normands

Grâce aux approches statistiques communiquées par l'INSEE et les services fiscaux, il est possible d'évaluer le revenu fiscal et le Revenu Disponible Brut (RDB) des bas-normands et d'opérer des comparaisons interrégionales.

En ce qui concerne les revenus fiscaux⁵, le revenu médian bas-normand calculé par Unité de Consommation (UC) se situe au bas de l'échelle nationale et des régions composant le Grand Ouest. Toutefois, la différence constatée entre le revenu médian des ménages bas-normands et les ménages de la France de province demeure assez ténue puisqu'elle est de 3,6 % pour l'année 2008, contre 3,8 % en 2007. Le rapport inter-décile qui exprime l'écart entre le décile constitué des niveaux de vie les plus bas et le décile exprimant les niveaux de vie les plus élevés est plus étroit en Basse-Normandie qu'en France de Province (4,4 contre 5,0), ce qui traduit un éventail des richesses plus resserré. A ce propos, on remarquera que la moyenne des revenus les plus bas est plus élevée en Basse-Normandie (7 223 euros par unité de consommation) qu'en France de Province (6 839 euros) et qu'en France métropolitaine (6 786 euros). Inversement, la moyenne des revenus les plus élevés est plus importante en France de province (34 198 euros) et en France métropolitaine (36 838 euros) qu'en Basse-Normandie (31 920 euros). Par ailleurs, le rapport inter-décile (entre le 1^{er} et le 9^{ème}) est plus comprimé Bretagne (4,0) et en Pays de la Loire (4,1).

2008	Médiane (1)	1 ^{er} décile	9 ^{ème} décile	Rapport inter-décile
Basse-Normandie	17 018	7 223	31 920	4,4
Bretagne	17 843	8 200	33 098	4,0
Pays de la Loire	17 608	8 111	32 376	4,1
Haute-Normandie	17 890	6 950	33 711	4,8
France de province	17 632	6 839	34 198	5,0

(1) La médiane établit le rapport entre les hauts revenus (9^{ème} décile) et les bas revenus (1^{er} décile)

Tableau n°28 : Revenus fiscaux par unité de consommation dans le Grand Ouest et en France de Province en 2008

Source : INSEE

⁵ Le revenu fiscal correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus. Il repose sur les revenus d'activité salariée et indépendante, les pensions d'invalidité et les retraites (hors minimum retraite), les pensions alimentaires reçues, certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage (hors RMI).

2007	Revenu Disponible Brut total (en millions d'euros)	Revenu Disponible Brut par habitant (en euros)	
		En euros	Indice (France = 100)
Basse-Normandie	27 063	18 502	95,1
Bretagne	58 011	18 530	95,3
Pays de la Loire	65 009	18 592	95,6
Haute-Normandie	33 643	18 505	95,1
France de province	942 229	18 722	96,3

Tableau n°29 : Revenu Disponible Brut (RDB) des ménages par région en 2007

Source : INSEE

Le second tableau (n° 29) relatif au Revenu Disponible Brut (en euros) par habitant positionne différemment la Basse-Normandie au sein des régions du Grand Ouest et démontre un resserrement manifeste des classements entre la Bretagne, la Basse-Normandie et les Pays de la Loire. A cet égard, le revenu disponible brut (RDB) correspond au revenu primaire augmenté des transferts (prestations sociales) et diminué des impôts et des cotisations sociales versées. Ceci signifie que les prestations sociales d'une part, et l'impôt (sur le revenu, la taxe d'habitation, la CSG et la CRDS) d'autre part, corrigent, en partie, les inégalités.

II.2. L'EVOLUTION DES GRANDS SECTEURS ECONOMIQUES

II.2.1. L'agriculture

Succédant à 2009 qualifiée à juste titre "d'année noire", 2010 marque un net redressement qu'il faut toutefois tempérer si on met les résultats enregistrés en perspectives des évolutions observées sur les 4 dernières années. Pour mémoire, le total des produits agricoles hors TVA était en 2007 de 2 314 millions d'euros (hors aides), de 2 334 millions d'euros en 2008, de 1 888 millions d'euros en 2009 et donc de 2 145 millions d'euros en 2010. Ainsi, le produit agricole demeure inférieur en 2010 à ce qu'il était en 2007.

En termes de production en 2010, le poste des produits végétaux a connu une année forte avec une progression de 34,1 % par rapport à 2009, principalement imputable aux céréales, non pour des raisons tenant aux volumes mais bien du fait de prix ayant crû de façon considérable (+ 65 %). Les productions d'oléagineux, de protéagineux et de produits maraîchers ont enregistré de bons résultats, notamment et également pour des motifs de prix en augmentation.

Les productions animales ont également été caractérisées par une amélioration, qui doit être principalement attribuée à la production laitière (+ 15 %), en raison de volumes et surtout de prix en hausse. Les autres productions (viandes bovines, porcines, équine) sont marquées par des évolutions légèrement positives, ce qui n'est en revanche pas le cas des productions ovines, de volailles et d'œufs.

Globalement, les productions animales voient en 2010 leur valeur croître de 8,4 %.

Nature des productions	Valeur 2009	Indice volume	Indice prix	Valeur 2010	Indice valeur
Céréales	182,1 M€	96	165	287,3 M€	158
Oléagineux	38,8 M€	95	141	52,3 M€	135
Protéagineux	7,5 M€	174	134	17,3 M€	231
Plantes industrielles (betterave, lin...)	31,6 M€	0	0	27,0 M€	0
Produits maraîchers et horticoles	101,3 M€	102	104	107,5 M€	106
Pommes de terre	5,3 M€	82	168	7,3 M€	138
Fruits	15,8 M€	85	107	14,3 M€	91
Autres produits végétaux	1,4 M€	-	-	1,4 M€	102
Total produits végétaux (hors aides)	383,8 M€	96,6	138,8	514,4 M€	134,1
Lait	775,7 M€	105	109	888,2 M€	115
Gros bovins	397,9 M€	100	101	404,0 M€	102
Veaux de boucherie	62,1 M€	101	104	65,1 M€	105
Porcins	122,2 M€	102	100	125,3 M€	103
Ovins	12,8 M€	99	98	12,2 M€	95
Volailles	58,7 M€	99	97	56,5 M€	96
Equins	59,9 M€	101	105	64,0 M€	107
Œufs	22,9 M€	100	86	19,7 M€	86
Autres produits animaux (yc animaux d'élevage)	- 7,7 MF	-	-	- 4,0 MF	53
Total produits animaux (hors aides)	1 504,6 M€	103,1	105,1	1 631,0 M€	108,4
Produits agricoles (hors aides)	1 888,3 M€	101,8	111,6	2 145,4 M€	113,6
Aides végétales couplées	42,1 M€			4,4 M€	11
Aides animales couplées	38,2 M€			21,0 M€	55
Activités de services	7,3 M€	100,1	102,2	7,4 M€	102,3
Total produits agricoles HTVA	1 975,9 M€			2 178,3 M€	110,2

**Tableau n°30 : Les productions agricoles en Basse- Normandie en 2010 exprimées en valeur
et en indices de volume, prix et valeur**

Source : Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie

Nature des consommations intermédiaires	Valeur 2009	Indice volume	Indice prix	Valeur 2010	Indice valeur
Semences et plants	77,5 M€	101	97	75,6 M€	98
Energie et lubrifiants	103,5 M€	101	118	123,6 M€	119
Energie et amendements	163,3 M€	97	68	107,7 M€	66
Produits de protection des cultures	75,5 M€	95	98	70,3 M€	93
Dépenses vétérinaires	65,1 M€	94	102	62,3 M€	96
Aliments pour animaux achetés	357,8 M€	106	101	381,0 M€	106
Entretien du matériel	95,2 M€	98	103	95,9 M€	101
Entretien des bâtiments	22,9 M€	99	102	23,2 M€	101
Services de la branche agricole	161,5 M€	97	101	158,7 M€	98
Autres biens et services	154,0 M€	-	-	151,7 M€	98
Consommations intermédiaires HTVA	1 276,4 M€	100	97,9	1 249,9 M€	97,9

**Tableau n°31 : Les consommations intermédiaires en 2010 exprimés en valeur
et en indices de volume, prix et valeur**

Source : Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie

Nature des consommations intermédiaires	Valeur 2009	Indice valeur	Valeur 2010
+ Production (hors TVA)	1 975,9 M€	100	2 178,3 M€
- Consommations intermédiaires (hors TVA)	1 276,4 M€	98	1 249,9 M€
Valeur ajoutée brute	699,5 M€	133	928,4 M€
- CCF	340,3 M€	101	344,6 M€
Valeur ajoutée nette	359,2 M€	163	583,8 M€
+ Subventions d'exploitation	327,4 M€	110	358,7 M€
<i>Dont aides découplées</i>	<i>281,4 M€</i>	<i>121</i>	<i>341,3 M€</i>
- Charges salariales	159,1 M€	103	164,1 M€
- Autres impôts	51,9 M€	101	52,3 M€
- Intérêts	85,5 M€	95	81,3 M€
- Charges locatives nettes	136,6 M€	99	135,2 M€
Revenu Net d'Entreprise (RNE) valeur courante	253,5 M€	201	509,6 M€
RNE des exploitations professionnelles (valeur courante)	242,2 M€	201,2	487,3 M€
RNE des exploitations professionnelles (valeur constante)	242,2 M€	200,2	484,8 M€
UTA familiales des exploitations professionnelles	19 984	96,2	19 227
RNE par UTAF pro valeur constante	12 121 €	208	25 216 €

Tableau n°32 : Indicateurs de revenus de l'agriculture bas-normande en 2010

Source : Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie

Les consommations intermédiaires représentent un poste de dépenses qui enregistre une baisse de 2,1 % sur l'année 2010 et s'affichent à 1 249,9 millions d'euros. Tant les volumes que les prix expliquent cette baisse légère. Seul le poste "énergie" (123,6 millions d'euros) a connu une forte progression (+ 19 %) alors que les achats d'engrais (- 34 %), de phytosanitaires (- 7 %) et les dépenses vétérinaires (- 4 %) compensent globalement et légèrement l'augmentation des coûts en énergie.

Au plan comptable, la valeur ajoutée de l'agriculture bas-normande est ainsi passée de 359,2 millions d'euros en 2009 à 583,8 en 2010, en hausse de 63 %. A ce propos, il convient de souligner que les subventions d'exploitation (aides) ont atteint 358,7 millions d'euros, soit 45 % de la valeur ajoutée.

Enfin, le Revenu Net d'Entreprise (RNE) est passé de 242,2 millions d'euros en 2009 à 484,8 en 2010.

II.2.2. Les activités maritimes

L'année 2010 s'est révélée être pour les ports bas-normands contrastée avec des résultats très différenciés d'un port à l'autre.

Le port de Caen, a connu en 2010 une reprise nette de ses trafics avec une hausse de 18,4 % de son activité globale. Ainsi, ce port retrouve les niveaux de tonnage connus en 2006 et en 2007. A cet égard, l'année 2010 constitue le 6^{ème} meilleur exercice de l'histoire du port, ce qui au passage lui permet de consolider sa place de 10^{ème} au classement des ports français.

Le trafic total du port de Caen est donc passé de 3,250 millions de tonnes en 2009 à 3,847 millions de tonnes en 2010. Pour mémoire, le trafic total avait culminé en 2007 à 3,950 millions de tonnes.

De la sorte le trafic du port amont s'est élevé à 818 815 tonnes avec notamment 452 811 tonnes de céréales (+ 168,6 %), 89 545 tonnes d'engrais (+ 62,0 %), 85 050 tonnes de ferrailles (+ 5,5 %), 82 960 tonnes de sel (+ 106,16 %), 36 849 tonnes de bois exotiques (+ 26,9 %) et 24 532 tonnes de bois du Nord (- 9,8 %). On observera que cette progression de l'activité du port de Caen-Ouistreham est bien entendu impulsée par la considérable augmentation du trafic de céréales (de 168 600 tonnes à 452 811 tonnes) mais qu'elle intervient également nonobstant la disparition des trafics de houille et de clinker.

Le trafic transmanche a, lui aussi, été caractérisé par une augmentation touchant toutes les composantes de cette activité. Le nombre de passagers a crû de 4,0 % (1 021 734 personnes transportées), le nombre de voitures a augmenté de 1,4 % (248 277 véhicules légers), le nombre de camions également (+ 7,2 % pour 116 010 véhicules lourds), et le tonnage enfin est passé de 2 847 159 tonnes à 3 028 575 tonnes, soit + 6,4 %.

Cette bonne tenue du trafic transmanche a été consolidée par les effets de report des passagers lors de la période d'éruption du volcan islandais Eyjafjöll (+ 4 % de passagers).

En termes d'investissements et de projets, une deuxième grue a été acquise (coût 1,7 million d'euros) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen a pris des participations pour 15 % dans une société de manutention. Pour 2011, il est prévu de réaliser un auvent pour stocker le sel et des pourparlers sont en cours avec le Port Autonome du Havre pour un projet de navette conteneurs. L'objectif à ce propos serait d'atteindre 30 000 conteneurs par an. Enfin, une extension d'une superficie de 4 hectares du port aval pour l'accueil mixte des passagers et du fret sera menée courant 2011.

Le port de Cherbourg a connu une année 2010 caractérisée par des résultats dans l'ensemble plutôt préoccupants. Ainsi le trafic transmanche a poursuivi sa reculade puisque les volumes sont comparables à ceux de l'année 1980. Le terminal charbonnier n'a pu démarrer son activité. Le trafic croisière a également diminué.

Le trafic passagers transmanche s'est établi à 559 244 personnes transportées, en diminution de 17,1 % par rapport à 2009, année déjà marquée par un recul de 7 %. Ce résultat est directement lié à la baisse de fréquentation des lignes vers l'Angleterre. A cet égard, il apparaît que Brittany Ferries a rencontré des difficultés pour commercialiser le service proposé par le Cap Finistère (3 escales par semaine). A contrario, les navires rapides reliant Portsmouth (Normandie Express) et Poole (Normandie Vitesse) ont vu le nombre de passagers transportés croître de 4 % (290 853 passagers).

En revanche, les relations avec l'Irlande poursuivent leur croissance (185 493 passagers, + 26 %).

Le trafic de voitures de tourisme en étroite corrélation avec le trafic passagers s'est aligné à - 18,2 % (158 836 VL).

Le trafic fret a souffert également avec 55 622 poids lourds ayant transité (- 20,5 %), en raison comme déjà mentionné de relations commerciales avec l'Angleterre en baisse.

Années	Passagers ferries	Véhicules de tourisme	Véhicules utilitaires	Fret total (tonnes)	Fret hors ferries
1996	1 536 791	375 227	154 278	4 521 564	77 828
2004	1 296 639	346 588	113 941	3 896 337	600 178
2005	806 665	209 577	103 083	3 145 935	264 825
2006	777 224	204 676	97 756	2 923 022	158 690
2007	766 822	207 363	93 459	2 949 896	255 199
2008	721 805	196 644	90 643	2 720 539	110 831
2009	674 799	194 169	69 981	2 152 688	29 292
2010	559 244	158 836	55 622	1 854 240	74 023

Tableau n°33 : Evolution des trafics du port de Cherbourg de 1996 à 2009

Source : CCI Cherbourg Nord-Cotentin

En revanche, la reprise du trafic de voitures neuves avec l'Irlande s'est confirmée en 2010 avec 19 841 voitures transportées contre 3 070 en 2009.

Le trafic de marchandises diverses s'est quelque peu redressé (74 043 tonnes à comparer aux 29 294 tonnes de 2009) mais reste peu significatif. Il se décompose de la façon suivante : éoliennes 8 710 tonnes, ferrailles 9 779 tonnes, explosifs 1 426 tonnes, matières nucléaires 5 518 tonnes, colis lourds 4 335 tonnes, charbon 41 032 tonnes, conteneurs 2 195 tonnes.

Le terminal vrac charbonnier qui devait constituer avec le trafic transmanche le cœur d'activité du port de Cherbourg n'a pas pu démarrer son activité conformément au schéma annoncé. Le concept original du projet de transbordement de charbon à Cherbourg était de servir de port d'allégement pour la côte Ouest de l'Angleterre. Cette possibilité de trafic avait été évaluée à 7 millions de tonnes. Hélas, l'évolution du marché anglais avec la diminution durant l'année 2010 des cours du gaz, la disponibilité des terminaux hollandais qui souffrent de l'absence de reprise dans la sidérurgie et le repositionnement du principal importateur sur le Havre ont donc contribué au non démarrage du terminal vrac.

Toutefois, l'accueil au mois d'octobre d'un premier navire a permis de valider le concept de transbordement du charbon à Cherbourg dont il faut rappeler qu'il représente un investissement de 5,2 millions d'euros.

En termes de trafic fret total, le port de Cherbourg a affiché en 2010 un volume de 1 854 240 tonnes contre 2 152 688 en 2009 soit une baisse de 13,9 %.

Enfin, le trafic croisière n'a enregistré que 21 escales (25 en 2009) avec une baisse du nombre de passagers à 60 167 contre 86 544 en 2009. Néanmoins, le port de Cherbourg a accueilli de prestigieuses unités (Queen Elizabeth, Queen Mary II, Jewel of the Seas...). En 2011, 31 escales sont prévues avec en particulier la présence assidue de la Compagnie MSC qui a prévu 9 escales du MSC Opéra.

Considéré sous l'angle du syndicat mixte qui rassemble les ports de Caen-Ouistreham et de Cherbourg, en l'occurrence Ports Normands Associés (PNA), le trafic global de cette entité s'est élevé en 2010 à 5,6 millions de tonnes et a connu une augmentation de 6,1 %.

Concernant le port de Honfleur et plus particulièrement les quais en Seine (structures portuaires dépendant du Port Autonome de Rouen), le trafic 2010 a été pratiquement identique à celui observé en 2009. Il s'est élevé à 243 697 tonnes (+ 0,6 %) à raison de 10 097 tonnes de bauxite, de 98 988 tonnes de vracs solides, de 28 419 tonnes d'engrais, de 4 440 tonnes de bois en grumes, de 101 664 tonnes de bois sciés. Pour mémoire, le trafic avait atteint 331 495 tonnes en 2008.

Le trafic de bateaux de croisières s'est concrétisé en 2010 par 27 escales (20 en 2009) pour 25 000 passagers (16 200 en 2009). 33 escales sont programmées pour 2011.

Enfin, il convient de signaler que pour faciliter le trafic conteneurs du port du Havre, il est prévu d'augmenter les pré et post-acheminements par voie fluviale et en particulier par le port de Honfleur. Pour concrétiser ce projet, il est envisagé de créer une plateforme multimodale dédiée à la logistique sur les terrains portuaires situés au nord du Parc d'Activités et à l'ouest de l'ex-site Miroline. Ce projet est inscrit au Contrat de Projets Etat-Région pour un montant de 15 millions d'euros. La première de deux phases de travaux est en cours.

Le port de Granville, pour ce qui le concerne, a été caractérisé en 2010 par une notable baisse de son trafic marchandises avec 78 519 tonnes soit - 39,0 %. Le trafic passagers vers les Iles a également été soumis à une érosion. Ainsi, la destination archipel des Iles Chausey a accueilli 31 016 passagers soit - 10,3 % de même que la destination vers Jersey avec 43 248 passagers soit - 7,9 %. Par ailleurs, le projet de réorganisation portuaire semble marquer le pas.

II.2.3. Pêche et conchyliculture

Pour ce qui concerne les activités de pêche, l'année 2010, loin d'être excellente, a été cependant moins morose que la précédente. Le prix du carburant tout en augmentant (passant de 0,50 à 0,58 euros le litre de gazole) est resté contenu, les apports ont été stables tandis que les prix moyens ont légèrement cru. Toutefois, le problème structurel posé par des outils portuaires surdimensionnés par rapport à la diminution des tonnages capturés, résultant de la baisse continue de la flotte, demeure d'actualité, de même que l'épée de Damoclès que constitue la hausse du prix du carburant.

Pour mémoire, les apports ont été les suivants dans les principaux ports de pêche bas-normands. Il s'agit de ports disposant d'une halle à marée (criée). En revanche, les parties centrale et orientale des côtes du Calvados demeurant sans structure de centralisation de commercialisation des apports, il n'existe pas de données équivalentes pour ce qui les concerne.

- Granville → 9009 tonnes (chiffre d'affaires 16,03 millions d'euros) ;
- Cherbourg → 5 379 tonnes (13,27 millions d'euros) ;
- Grandcamp → 1 320 tonnes (4,03 millions d'euros) ;
- Port-en-Bessin → 6 504 tonnes (15,76 millions d'euros).

Avec un tonnage débarqué (différent de celui passant en criée) de 9 644 tonnes en 2010, Granville demeure et de loin le plus important port de pêche de Basse-

Normandie. Le résultat est en forte hausse par rapport à l'année précédente (9 324 tonnes) mais loin cependant de celui enregistré en 2003 qui, avec 17 970 tonnes débarquées, avait constitué un record. Par ailleurs, Granville demeure le premier port coquillier de France. A ce titre, 95 % des bulots pêchés en France y sont débarqués de même que 65 % des praires. 21 acheteurs ont adhéré au label "baie de Granville".

Le port de Cherbourg a enregistré en 2010 une diminution des quantités débarquées de 8 % avec 9 024 tonnes. Cette baisse du tonnage est due au mauvais temps (en l'occurrence les 4 premiers mois de l'année 2010), à la diminution de la flottille (- 2 unités) et à l'activité moindre des pêcheurs turballais. En outre, on observe une baisse en taille de la flottille, des problèmes structurels d'équipages et un recours de plus en plus significatif à la vente directe.

Port-en-Bessin a vu en 2010 les tonnages débarqués croître de 9 % à 6 891 tonnes. La saison de seiche et d'encornet a été qualifiée de bonne par les pêcheurs de même que celle de coquilles Saint Jacques.

A Grandcamp-Maisy, les tonnages débarqués se sont élevés à 1 865 tonnes (1 314 tonnes en 2009) dont 66 % de coquilles Saint Jacques.

Le secteur de la conchyliculture traverse une période particulièrement délicate avec les épisodes récurrents de mortalité estivale affectant tant le naissain que les jeunes huîtres. Les stocks commercialisables déclinent donc régulièrement et la santé des entreprises ostréicoles en pâtit. Cette situation s'est notamment répercutée sur l'emploi saisonnier en particulier en fin d'année en raison de volumes d'huîtres conditionnés et expédiés moindres.

Pour autant, la baisse des volumes d'huîtres mises sur le marché a été partiellement compensée par une revalorisation des prix.

La baisse des volumes commercialisés correspond au début de cette tendance dont les effets seront renforcés par la suite sachant que les années 2008, 2009 et 2010 ont toutes été marquées par des mortalités massives.

Concernant les moules, l'année 2010 a été également caractérisée par un déficit de production lié à une croissance médiocre.

Les estimations de production pour 2010 ont été les suivantes :

- huîtres → 23 000 tonnes, en baisse de 15 % par rapport à 2009 ;
- moules → 14 000 tonnes, en baisse de 18 % par rapport à une année normale ;
- palourdes → 350 tonnes (stabilité).

II.2.4. Le trafic aéroportuaire bas-normand

L'année 2010 a consacré la montée en puissance de l'aéroport de Deauville-St Gaten, aéroport dont le trafic dépasse désormais les 125 000 passagers, en hausse de 44,2 % par rapport à 2009. Ce résultat a été atteint malgré des interruptions d'activité occasionnées par des travaux de réfection de la piste.

Essentiellement orienté "charter" (530 vols accueillis en 2010), cet aéroport proposait 22 possibilités de destinations en 2010. Il en offrira 33 en 2011. Il dispose

également depuis 2010 d'une ligne vers Londres (London City Airport) à raison de trois liaisons hebdomadaires dont l'activité semble avoir rencontré un certain succès. Par ailleurs, une nouvelle aérogare sera mise en chantier en 2011.

L'aéroport de Caen-Carpiquet a connu en revanche une année 2010 affectée par de nombreux événements. Cette structure a cumulé 100 jours de fermeture pour des motifs divers et variés : neige, volcan islandais, réfection de la piste...

76 888 passagers l'ont fréquenté en 2010, en recul de 17 %. Pour mémoire, l'année 2009 avait elle aussi été marquée par un recul (- 16 %). A la différence de Deauville-St Gatien, l'aéroport de Caen-Carpiquet est spécialisé dans l'aviation d'affaires (3/4 du trafic). Cet aéroport est principalement relié à Lyon mais également à Orly (3 rotations par jour).

Par ailleurs, il faut souligner que la gestion de l'aéroport de Caen-Carpiquet va faire l'objet d'une délégation de service public dès 2011 sachant que, depuis 2007, l'Etat a cédé la plateforme à la Communauté d'Agglomération Caen-la-Mer. A ce propos, la future délégation imposera à l'exploitant une responsabilité entière et totale, donc à ses risques et périls.

Aéroports	2002	2005	2006	2007	2008	2009	2010	
							Nb de passagers	Evolution
Cherbourg-Maupertus	8 747	12 260	14 604	11 920	9 359	7 801	3 464	- 55,6 %
Caen-Carpiquet	134 717	100 300	107 000	112 091	107 898	90 022	76 888	- 14,6 %
Deauville-Saint-Gatien	19 540	42 012	57 051	80 000	92 000	86 994	125 461	+ 44,4 %

Tableau n°34 : L'activité des aéroports de Basse-Normandie de 2002 à 2010

L'aéroport de Cherbourg est depuis le 1^{er} octobre 2009 géré par la SNC Lavalin Aéroports. Son activité en 2010 a été peu importante avec 3 464 passagers recensés soit une baisse de 55,6 % par rapport à 2009.

II.2.5. Les activités industrielles

II.2.5.1. L'évolution globale du secteur industriel

Selon l'enquête menée annuellement par la Banque de France⁶, l'année 2010 est caractérisée par une forme de raffermissement de l'activité industrielle. Si les effets de la crise financière et économique ne sont pas encore dissipés, quelques paramètres ont connu des évolutions (enfin) positives.

Il en va ainsi du chiffre d'affaires qui a connu une augmentation de 7,8 % alors qu'en 2009 il avait fortement baissé (- 16,6 %). Néanmoins, comme ces deux dernières valeurs relatives le montrent, le chiffre d'affaires estimé de l'année 2010 demeure inférieur à celui enregistré en 2008.

L'augmentation observée a été générale quoique différenciée d'un secteur industriel à l'autre : + 10,4 % dans les équipements électriques et électroniques,

⁶ Février 2011 - Les entreprises en Basse-Normandie - Bilan 2010 et perspectives 2011.

+ 12,7 % dans la fabrication de matériel de transport, + 5,8 % dans l'industrie agro-alimentaire.

Il en a été de même au plan des exportations : + 7,3 % dans l'agro-alimentaire, + 19,5 % dans les équipements électriques et électroniques et + 24,8 % dans la fabrication du matériel de transport. Toutefois et là encore, il faut rappeler que les exportations en 2009 avaient chuté de 27,7 %. En 2010, elles ne se sont redressées que de 8,8 %.

L'emploi, d'une manière générale, a connu une évolution une nouvelle fois négative (- 0,9 % contre cependant - 4 % en 2009), montrant bien que l'année 2010 reste une année de stabilisation et non de reprise. Toutefois, signe encourageant, le recours à l'emploi intérimaire est en hausse, ce qui tendrait à démontrer que l'activité industrielle redémarre.

Enfin, l'évaluation du niveau d'investissement résume à lui seul cette situation incertaine. Il diminue encore de 19,7 % par rapport à l'an passé ; cette prudence montre combien les chefs d'entreprises sont encore dans l'expectative d'autant que la situation internationale (hausse du coût des matières premières, tension sur les énergies fossiles et en particulier le pétrole) est de nature à affecter la rentabilité des entreprises. Le paramètre de l'investissement est ainsi un véritable indicateur du niveau de confiance des chefs d'entreprises.

Evolution en pourcentage	Chiffre d'affaires	Exportations	Investissements	Effectifs
Industries agricoles et alimentaires	+ 5,8 %	+ 7,3 %	+ 1,2 %	- 1,2 %
Equipements électrique et électroniques	+ 10,4 %	+ 19,5 %	- 29,9 %	- 3,5 %
Industrie de transport	+ 12,7 %	+ 24,8 %	- 30,5 %	- 4,7 %
Fabrication d'autres produits industriels	+ 6,7 %	+ 7,7 %	- 19,9 %	- 0,2 %
Total industrie	+ 7,8 %	+ 8,8 %	- 19,7 %	- 0,9 %

Tableau n°35 : Evolution du chiffre d'affaires, de s exportations, des investissements et des effectifs par grands secteurs industriels en 2010 en Basse-Normandie

Source : Banque de France - Basse-Normandie enquête 2010

Par ailleurs, il apparaît qu'en matière de niveau d'investissement industriel, la Basse-Normandie s'est classée, selon l'ensemble des enquêtes régionales 2010 réalisées par la Banque de France, au dernier rang national. Par comparaison, des régions comme la Haute-Normandie (+ 10,3 %) et surtout la Bretagne (+ 13,2 %) ont mis à profit l'année 2010 pour relancer significativement les investissements dans le domaine industriel.

Au plan sectoriel, quelques commentaires peuvent être apportés pour compléter ce tour d'horizon de l'industrie régionale. Comme observé en 2009, l'agro-alimentaire s'est révélé être, de tous les secteurs, le plus résistant. Le chiffre d'affaires s'est à nouveau affermi, de même que l'exportation et les investissements, certes à un niveau modeste, ont progressé à nouveau. Plus précisément, c'est la fabrication de produits laitiers qui globalement a enregistré les meilleurs résultats et poursuit significativement ses investissements.

Activités	Evolution 2010-2009			
	Chiffres d'affaires	Exportations	Investissements	Effectifs
Industrie agro-alimentaire				
Transformation et conservation de la viande	+ 3,1 %	+ 1,2 %	- 48,2 %	+ 0,7 %
Fabrication de produits laitiers	+ 11,5 %	+ 17,7 %	+ 24,4 %	+ 0,1 %
Fabrication de produits de boulangerie	- 1,5 %	+ 5,1 %	- 35,6 %	0 %
Equipements électriques et électroniques				
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	+ 10,3 %	+ 20,1 %	- 55,6 %	- 3,1 %
Fabrication d'équipements électriques	+ 8,6 %	+ 7,8 %	- 12,5 %	- 1,7 %
Fabrication de machines et d'équipements	+ 10,8 %	+ 21,4 %	- 23,7 %	- 1,5 %
Fabrication de matériel de transport	+ 12,7 %	+ 24,8 %	- 30,5 %	- 4,7 %
Fabrication d'autres produits industriels				
Travail du bois, industrie du papier, imprimerie	+ 2,4 %	+ 6,9 %	- 18,6 %	- 2,9 %
Industrie pharmaceutique	+ 2,0 %	- 2,1 %	- 37,8 %	+ 1,1 %
Produits en caoutchouc, plastiques	+ 4,2 %	+ 9,2 %	- 28,4 %	- 0,7 %
Métallurgie	+ 13,3 %	+ 8,7 %	- 20,5 %	+ 2,5 %

Tableau n°36 : Evolution du chiffre d'affaires, de s exportations, des investissements et des effectifs au sein des différentes activités des grands secteurs industriels en Basse-Normandie

Source : Banque de France - Basse-Normandie - Enquête 2010

Dans le domaine de l'équipement électrique et électronique, le chiffre d'affaires en hausse importante (+ 10,4 %) correspond à une vive reprise des exportations. Toutefois, les investissements sont considérablement en baisse (- 29,9 %).

Le secteur de la fabrication de matériel de transport est marqué par une amorce de reprise : un chiffre d'affaires en hausse notable (+ 12,7 % mais - 25,0 % en 2009), les exportations également (+ 24,8 %). Toutefois, là aussi, les investissements sont caractérisés par une grande faiblesse (- 30,5 % après toutefois + 44,5 % en 2009) correspondant à un quasi gel de la politique d'équipement des entreprises.

Enfin, les autres secteurs offrent des profils assez comparables allant de la stagnation pour l'industrie pharmaceutique, le travail du bois, l'imprimerie à une amélioration des ratios pour la plasturgie, voire à des résultats notablement en hausse pour la métallurgie (+ 13,3 % en chiffre d'affaires, + 8,7 % en exportation et + 2,5 % pour les effectifs).

II.2.5.2. Les grandes unités industrielles

Comme les tableaux ci-après tendent à le montrer, l'emploi dans les unités industrielles de plus de 500 salariés (21 établissements comptabilisés en Basse-Normandie) a poursuivi sa diminution avec toutefois des valeurs inférieures à celles enregistrées en 2009. Le secteur agro-alimentaire a stabilisé ses effectifs ou les a accrus dans certaines entreprises. En revanche, les entreprises liées au secteur automobile et poids lourds ont continué de réduire leurs emplois. En revanche, il semblerait que certaines d'entre elles aient déjà entamé un processus de recours à l'intérim. Toutefois, cette forme n'est pas comptabilisée dans les statistiques ici

mentionnées puisque le contrat de travail lie l'intérimaire à l'entreprise de travail temporaire et non à l'entreprise utilisatrice.

Secteurs	Effectifs au		Variation	
	31/12/2009	31/12/2010	En nb	En %
Sidérurgie - transformation des métaux - COGEMA	3 318	3 360	+ 42	+ 1,3
Construction automobile et poids lourds - RENAULT TRUCKS - PSA - FAURECIA - BOSCH	2 506 1 853 1 664 1 061	2 471 1 830 1 602 1 010	- 35 - 23 - 62 - 51	- 1,4 - 1,2 - 3,7 - 4,8
Construction navale - DCNS	2 373	2 413	+ 40	+ 1,7
Agro-alimentaire - BESNIER - CLE - FLECHARD	1 242 1 396 1 180	1 250 1 411 1 178	+ 8 + 15 - 2	+ 0,6 + 1,1 - 0,2
Total	16 593	16 525	- 68	- 0,4 %

Tableau n°37 : Evolution de l'emploi dans les entreprises industrielles de plus de 1 000 salariés (hors intérim) en Basse-Normandie en 2010

Source : DIRECCTE Basse-Normandie

Nombre de salariés	Nombre d'entreprises	Effectifs au		Variation	
		31/12/2009	31/12/2010	En nombre	En %
Plus de 1 000 salariés	9	16 593	16 525	- 68	- 0,4
De 500 à 999 salariés	12	8 414	8 261	- 153	- 1,8
Total	21	25 007	24 786	- 221	- 0,9

Tableau n°38 : L'évolution de l'emploi (hors intérim) dans les entreprises industrielles de plus de 500 salariés en Basse-Normandie en 2010

Source : DIRECCTE Basse-Normandie

Enfin, il faut signaler que l'établissement Louis Vuitton, installé dans le Sud-Manche, rejoint le cercle fermé des entreprises de plus de 500 salariés (576 salariés au 31 décembre 2010 travaillaient dans cet établissement), ce moins de 10 ans après son installation en Basse-Normandie.

II.2.6. L'artisanat

Après une année 2009 marquée par une forme d'enlisement dans la crise avec une activité sinon en baisse du moins stagnante, l'artisanat a connu en 2010 un redémarrage de son activité et présente une croissance régulière sans toutefois atteindre les niveaux observés avant la crise.

Les indicateurs sont ainsi en hausse dans le bâtiment et la production ; ils sont stabilisés dans les services mais demeurent à la baisse dans l'alimentaire.

L'emploi dans les entreprises artisanales demeure orienté à la baisse pour le cinquième semestre consécutif. Toutefois, tous les secteurs ne sont pas touchés de façon uniforme avec en particulier une nette reprise de cet indicateur dans la production mais non dans le bâtiment et les services.

La faiblesse de l'investissement persiste avec notamment une proportion peu élevée d'artisans exprimant leur intention d'investir dans les mois prochains.

Au plan départemental, le Calvados et à un moindre degré l'Orne connaissent une amélioration du niveau d'activité des entreprises. Ce n'est pas le cas dans la Manche où le secteur artisanal n'enregistre qu'une lente reprise.

Enfin, l'année 2008, dernière année statistiquement disponible, établit une légère augmentation du nombre d'entreprises artisanales, soit 22 320 contre 21 901 en 2007. Ces chiffres témoignent bien entendu du dynamisme du secteur artisanal mais aussi des effets de l'entrée en vigueur du statut de l'auto-entrepreneur dont hélas il n'est toujours pas possible à la date de rédaction de ce document de discerner l'étendue en termes chiffrés. Pour autant, ce dispositif facilitateur de la création d'entreprises n'est certainement pas sans effet en termes de concurrence sur les entreprises artisanales traditionnelles. Une analyse détaillée de l'impact de cette mesure et de ses conséquences est indispensable au plan régional.

II.2.7. Le bâtiment

Avant d'évoquer les éléments de bilan rassemblés notamment par le CRIEC⁷ au sujet du bâtiment, il est utile d'évoquer rapidement les résultats de l'enquête menée fin 2010 sur ce secteur par la Banque de France.

Selon cet organisme, le chiffre d'affaires du secteur resterait affecté par les difficultés économiques générales, notamment dans le domaine du second œuvre. Ainsi, globalement le chiffre d'affaires du bâtiment aurait reculé de 3,4 % (- 5,6 % dans le second œuvre, + 1 % dans le gros œuvre) tandis que les investissements, eux aussi, seraient en retrait (- 23,5 %). Enfin, alors que le bâtiment avait vu année après année ses effectifs croître, une diminution de 2,5 % de l'emploi a été observée au cours de l'année 2010 ainsi qu'une baisse très significative du recours à l'intérim.

Pour l'année 2010, selon le CRIEC, la situation du secteur du bâtiment offre un visage contrasté entre la construction de logements neufs, de bâtiments non résidentiels et les travaux d'entretien-amélioration d'ouvrages existants. De la sorte, les effets de la crise sont encore ressentis même si certaines activités connaissent un réel redressement.

S'agissant de la construction neuve de logements, on observe une croissance de 8 % des autorisations de construction pour l'année 2010 (+ 650 logements). Ainsi, 8 500 logements ont fait l'objet d'un permis de construire accordé. Le logement individuel est en la matière l'élément moteur. Toutefois, cette amélioration n'est pas ressentie dans le département de l'Orne.

Par ailleurs, il convient de souligner que cette augmentation des autorisations de constructions demeure inférieure à celle enregistrée au niveau national.

⁷ Centre Régional d'Information Economique et de Concertation de la construction et des travaux publics de Basse-Normandie.

Type de logements	2009	2010	2010/2009
Logements autorisés			
Calvados	4 090	4 370	+ 6,8 %
Manche	2 687	3 117	+ 16,0 %
Orne	1 090	1 031	- 5,4 %
Basse-Normandie	7 867	8 518	+ 8,3 %
Logements commencés			
Calvados	3 650	3 431	- 6,0 %
Manche	2 929	2 600	- 11,2 %
Orne	1 184	888	- 25,0 %
Basse-Normandie	7 763	6 919	- 10,9 %

Tableau n°39 : Nombre et évolutions régionale et départementale des permis de construire et des commencements de constructions en 2009 et 2010

Source : CRIEC d'après sit@del2

En ce qui concerne la construction neuve non résidentielle, l'évolution des permis de construire présente des disparités considérables entre les bâtiments du secteur privé, en recul important, et les équipements publics qui connaissent une croissance significative. Les bâtiments du secteur privé non agricole subissent ainsi une baisse de 42 % en 2010 en termes de surfaces autorisées (388 000 m²). Les mises en chantier offrent un profil comparable.

En revanche, la construction neuve d'équipements publics présente une augmentation considérable (presque le double de l'année précédente) avec 238 000 m² autorisés en 2010. Cependant, les mises en chantier n'augmentent que légèrement (+ 8 %). Il existe de ce fait en Basse-Normandie un potentiel important de projets d'équipements publics dont le démarrage pourrait fortement soutenir l'activité du secteur du bâtiment.

Unité : 1 m²	2009	2010	2010/2009
Bâtiments agricoles	216 717	77 683	- 64,2 %
Secteur privé non agricole	668 869	388 398	- 41,9 %
dont : - Industries	129 596	62 423	- 51,8 %
- Commerces	242 063	89 247	- 73,1 %
- Bureaux	124 342	67 887	- 55,4 %
- Entrepôts	120 730	83 185	- 31,1 %
Secteur public	119 247	238 134	+ 65,0 %
Total hors bâtiments agricoles	788 116	626 532	- 20,5 %

Tableau n°40 : Surfaces autorisées à la construction dans le bâtiment non résidentiel en 2009, en 2010 et évolution

Source : CRIEC d'après sit@del2

Enfin, dans le domaine de l'entretien-amélioration d'ouvrages existants, les informations disponibles mettent en évidence une stabilité au 4^{ème} trimestre 2010 par rapport au même trimestre de l'année précédente, ce après 6 semestres de baisse. Ainsi, la tendance annuelle demeurerait négative mais de façon moins prononcée. La baisse est évaluée à 1 % en valeur sur l'année 2010 par rapport à 2009. Il faut souligner que la rénovation thermique est plus dynamique que l'ensemble des travaux

d'entretien-amélioration. Elle a même connu un rebond au 4^{ème} trimestre 2010 (+ 3 % en volume) pour l'activité d'isolation des parois, soutenue notamment par l'effet d'aubaine lié à la refonte des avantages fiscaux prévue pour 2011.

II.2.8. Les travaux publics

Grâce au Plan de Relance, le secteur des travaux a réussi à traverser l'année 2010 sans trop d'encombre. Selon l'enquête effectuée fin 2010 par la Banque de France, le chiffre d'affaires a crû de 2,2 %, les investissements ont été maintenus (+ 0,9 %) et les effectifs ont même affiché une hausse (+ 3,7 %).

En revanche, ce secteur semble de plus en plus exposé à des évolutions préoccupantes. Les marchés relatifs aux activités de pose de canalisation et de réseaux électriques connaissent une certaine stabilité en raison de leur caractère pluriannuel mais ceux des routes, à bien des égards considérables, sont marqués par le déclin. Les budgets des collectivités territoriales affectés aux voies de communication routières sont en effet partout en diminution.

Ainsi, la baisse des disponibilités financières de l'Etat et des collectivités territoriales risque fort de retentir sur le niveau d'activité à venir des activités de travaux publics. Il faut à ce propos rappeler que ce secteur est tributaire à 70 % des financements publics.

II.2.9. Le tourisme

Selon l'enquête de conjoncture réalisée à la demande du Comité Régional de Tourisme de Normandie sur l'hôtellerie et les campings, la Basse-Normandie présente un bilan 2010 globalement en hausse par rapport à 2009.

Dans les hôtels bas-normands, la fréquentation observée entre mai et septembre 2010 est en légère hausse (+ 1,2 %) par comparaison avec 2009 pour approcher les 2 700 000 nuitées. Il convient de souligner que l'activité hôtelière avait baissé durant la même période dans les régions limitrophes que sont la Haute-Normandie, la Bretagne et les Pays de la Loire.

Plus précisément, le Calvados, qui représente les 2/3 des nuitées hôtelières, affiche des résultats stables (+ 0,1 %) tandis que la Manche (+ 2,7 %) et surtout l'Orne (+ 6,5 %) améliorent nettement leur bilan de fréquentation. Le taux d'occupation se monte à 68,2 % en hausse de 1 point par rapport à 2009. Il atteint 70 % dans le Calvados et la Manche mais n'est que de 57 % dans l'Orne. Les hôtels de chaîne obtiennent un taux de remplissage de 72,6 % contre 65 % par les hôtels indépendants.

L'augmentation de la fréquentation est principalement imputable aux clientèles étrangères (+ 3,8 %) même si celles-ci ne représentent que 30 % de la clientèle totale.

Toutefois, les britanniques sont moins présents qu'auparavant (- 5 %), la faute à un taux de change de la livre défavorable. Ils représentent cependant 230 000 nuitées en 2010. Les belges contribuent à hauteur de 116 000 nuitées à ce bilan. Les clientèles hollandaises (+ 3 %), espagnole (+ 7 %), japonaise (23 300 nuitées) et russe (10 300 nuitées) augmentent significativement.

Dans les campings bas-normands, une hausse de la fréquentation de 3,7 % a été observée durant la saison 2010. Elle est bien plus importante qu'au niveau national (+ 0,3 %). C'est la clientèle étrangère qui est à l'origine de ce bon résultat avec une fréquentation en hausse de 15,5 % alors que la clientèle française diminuait dans le même temps de 1,9 %. Les hollandais représentent 544 000 nuitées tandis que les anglais ont vu leur nombre repartir à la hausse (+ 5,5 %) de même que le nombre d'allemands (+ 18 %) et de belges (+ 11 %).

L'augmentation des nuitées a été surtout sensible dans le Calvados (+ 5,8 %) et dans l'Orne (+ 6,9 %). Globalement, le Calvados représente 1 355 000 nuitées, la Manche 1 315 000 alors que l'Orne reste très loin derrière avec 92 000 nuitées.

Les campeurs fréquentant les départements du Calvados et de la Manche recherchent les établissements hauts de gamme (3 et 4 étoiles). La demande en emplacements locatifs (hébergements légers : chalets, bungalows ou mobil-homes) croît d'année en année. Ce choix est épousé par 30 % de la clientèle dans le Calvados et 24 % dans la Manche.

Enfin, la fréquentation touristique a surtout profité aux zones littorales : + 62 000 nuitées hôtelières et de camping dans le Calvados ; + 37 000 nuitées hôtelières et de camping dans la Manche. Toutefois, la zone de Bagnoles de l'Orne a accueilli 22 000 touristes supplémentaires.

II.2.10. Le commerce extérieur bas-normand

Les résultats du commerce extérieur régional, tels que communiqués par la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), font apparaître une reprise des échanges (+ 17 %) au prix toutefois d'un important creusement du solde commercial (+ 20,6 %).

Les exportations se sont élevées à 3,782 milliards d'euros, en hausse de 13,2 %, comme ce fut d'ailleurs le cas en France (+ 13,5 %). Les principaux secteurs exportateurs demeurent l'agriculture et l'agroalimentaire (1,17 milliard d'euros) les équipements mécaniques, électriques et électroniques (874 millions d'euros), les matériels de transports (474 millions d'euros), les produits chimiques et pharmaceutiques (394 millions d'euros).

La Basse-Normandie demeure en matière d'exportation au 20^{ème} rang national. On peut toutefois penser que l'activité exportatrice des entreprises de sous-traitance est probablement minorée. Les flux en la matière demeurent concentrés sur 6 pays européens (Allemagne, Belgique, Espagne, Royaume-Uni, Italie et Pays-Bas) avec 59 % du total des exportations. L'Allemagne demeure le 1^{er} partenaire commercial à l'exportation de la Basse-Normandie pour un volume d'affaires estimé à 588 millions d'euros.

Les exportations vers les cinq pays prioritaires de la Région (Etats-Unis, Russie, Chine, Inde et Brésil) ont augmenté en volume de 41,3 % pour s'établir à 336 millions d'euros soit 8,9 % du total des exportations régionales.

Pour leur part, les importations bas-normandes ont augmenté de 20,6 % par rapport à 2009, atteignant 4,5 milliards d'euros. Cette croissance est notablement supérieure à la moyenne française observée en 2010 (+ 13,8 %).

Il en résulte une dégradation de la balance commerciale bas-normande dont le déficit passe pour l'année 2010 à 718 millions d'euros contre 397 millions d'euros en 2009, soit une augmentation de 81 %.

La base exportatrice de la Basse-Normandie demeure donc fragile car peu diversifiée (4 secteurs concentrent 77 % de ses exportations) tandis que les produits exportés souffrent globalement d'une faible valeur ajoutée et sont majoritairement peu innovants. Enfin, la région se caractérise également par une faiblesse structurelle de ses acteurs à l'exportation toutes catégories confondues qui la situe en dessous de la moyenne nationale et notamment "dernière de la classe" en ce qui concerne le ratio "montant des exportations sur le nombre des entreprises". Là encore, l'existence d'un nombre conséquent d'entreprises sous-traitantes est de nature à influencer sur ce type de classement.

Exportations (en millions d'euros)	2010	2009
Agro-alimentaire		
dont : - produits laitiers	398,25	358,23
- produits alimentaires divers	228,66	215,35
- viandes	129,35	126,90
- produits de la culture et de l'élevage	127,79	78,35
Equipements mécaniques et matériels électr(on)iques		
dont : - matériel électrique	299,56	243,72
- appareils de mesure	186,04	165,99
- machines et équipements d'usage général	309,74	217,26
Matériels de transport		
dont : - construction automobile	382,30	356,02
- équipement pour automobile	64,21	72,49
- navires et bateaux	11,92	35,35

Tableau n°41 : Les exportations bas-normandes en 2 009 et 2010

Source : DIRECCTE

II.2.11. Les défaillances d'entreprises

Sans qu'il soit possible d'opérer un tour d'horizon exhaustif des défaillances d'entreprises au niveau régional, il demeure intéressant dans le cadre de ce rapport d'évoquer le bilan 2010 du Tribunal de Commerce de Caen. Il faut souligner qu'avec la réforme de la carte judiciaire, le ressort du Tribunal de Caen couvre plus des 3/4 de la population du Calvados. En ce sens, les tendances observées de son activité sont le reflet, à peu de différences près, de celles enregistrées au niveau régional.

En 2010, l'instance caennaise a ouvert 392 procédures propres aux défaillances d'entreprises, soit une diminution de presque 6 % par rapport à 2009. Les liquidations prononcées, en l'occurrence 224, soit en nette diminution (- 10,8 %) par rapport à 2009 (251). En revanche, les redressements judiciaires ont augmenté de 10,2 % ; les mesures de sauvegarde, quant à elles, sont passées de 18 à 6.

Le nombre d'emplois concernés par les procédures ouvertes a été estimé à 915 contre 1 500 emplois l'année précédente. Ces procédures affectent surtout les petites entreprises : 223 entreprises de 0 salarié et 155 employant entre 1 et 10 salariés, soit

96 % des dossiers traités. Les principaux secteurs touchés par ces défaillances sont le second œuvre du bâtiment, le gros œuvre et les commerces de restauration.

II.2.12. La création d'entreprises

Avant d'évoquer la situation et l'évolution constatées de la création d'entreprises en Basse-Normandie en 2009, il est nécessaire de rappeler qu'une modification du concept de création d'entreprise est intervenue au 1^{er} janvier 2007 sous l'impulsion de l'Union Européenne.

Depuis cette date, une création d'entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur, c'est-à-dire que la création d'entreprise doit obligatoirement être accompagnée de la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Définie ainsi, la nouvelle notion de création d'entreprise est plus restrictive que celle utilisée auparavant. En plus des créations pures, la nouvelle notion reprend une partie des réactivations (celles dont la dernière cessation est intervenue plus d'un an avant la nouvelle création, soit de l'ordre de 60 % des réactivations) et une fraction des reprises d'entreprises (celles pour lesquelles il n'y a pas continuité de l'entreprise, soit environ 25 % des reprises).

Selon la nouvelle définition, l'évolution de la création d'entreprises en Basse-Normandie a été caractérisée par une stagnation absolue, le résultat observé pour l'année 2010 étant à deux unités près identique à celui de l'année 2009. Cette consolidation s'inscrit dans un contexte national de forte hausse de la création d'entreprises avec + 7,2 %. Cette évolution au niveau hexagonal plutôt satisfaisante est notamment la conséquence de la qualité des résultats enregistrés par exemple en Ile de France (+ 18,0 %), en Nord-Pas de Calais (+ 10,0 %), en Franche-Comté (+ 9,2 %)... Les régions limitrophes de la Basse-Normandie ont-elles aussi affiché des résultats favorables : Haute-Normandie (+ 8,7 %), Pays de la Loire (+ 3,8 %) et Bretagne (+ 1,0 %).

Au plan départemental, la situation est contrastée. Le Calvados voit ses résultats augmenter légèrement (+ 1,3 %) de même que la Manche (+ 0,4 %) alors que le département de l'Orne se signale par un recul net de la création d'entreprises (- 4,9 %), recul qui classe ce département dans les cinq plus mauvais résultats observés à l'échelle nationale⁸.

⁸ Dordogne (- 13,2 %), Lozère (- 9,67 %), Cantal (6,2 %), Charente (- 5,2 %).

	Créations d'entreprises en 2009	Créations d'entreprises en 2010	Evolution 2009/2010
France	580 193	622 039	+ 7,2 %
Bretagne	21 873	22 100	+ 1,0 %
Pays de la Loire	24 611	25 546	+ 3,8 %
Haute-Normandie	11 086	12 053	+ 8,7 %
Basse-Normandie	10 122	10 120	0,0 %
Calvados	5 488	5 562	+ 1,3 %
Manche	2 820	2 832	+ 0,4 %
Orne	1 814	1 726	- 4,9 %

**Tableau n°42 : La création d'entreprises en Basse- Normandie et dans le Grand Ouest
en 2009 et 2010**

Source : APCE

Il convient de noter que la part de la Basse-Normandie dans la création d'entreprises en France est passée de 1,74 % en 2009 à 1,63 % en 2010, alors que le poids démographique de la région au sein de l'ensemble de la population française est de 2,29 %.

II.2.13. La consommation d'énergie en Basse-Normandie

Carburants	2007	2008	2009	2010	Evolution 2010-2009
Gazole	10 955 391 hl	11 087 143 hl	10 997 280 hl	11 102 842 hl	+ 0,96 %
Essence sans plomb + E10	3 301 952 hl	3 008 508 hl	2 926 240 hl	2 699 351 hl	- 7,75 %

Tableau n°43 : Evolution 2009-2010 de la consommation de carburants

Source : Conseil Régional de Basse-Normandie

III. PROBLEMATIQUES ET EVENEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES DE LA BASSE-NORMANDIE EN 2010

L'élaboration d'un rapport annuel sur la Situation Economique et de l'Emploi au plan régional est l'occasion de mettre en évidence certaines problématiques récurrentes ou nouvellement apparues, ainsi que les événements dont la principale caractéristique est de marquer la vie et l'avenir de la Basse-Normandie.

- **Création de Nucléopolis**

Le pôle normand des sciences nucléaires et de leurs applications - Nucléopolis - a été créé en septembre 2010. Il constitue un rapprochement entre les nombreux acteurs de la filière nucléaire en Basse-Normandie, filière dont il faut souligner qu'elle compte au plan régional environ 9 500 salariés. Ce pôle rassemble les activités de recherche nucléaire fondamentale avec notamment Ganil et Cycéron, de grandes entreprises industrielles comme EDF et AREVA, et un tissu de PME en pointe dans l'innovation.

Ce pôle a deux objectifs : donner de la lisibilité à une activité qui en manquait, du moins au plan régional, et vendre à l'extérieur la filière nucléaire normande.

Nucléopolis doit notamment contribuer au rapprochement des PME avec les laboratoires, à la création d'un master international, au développement du secteur santé-nucléaire illustré par le projet Archade (futur centre européen de recherche en hadronthérapie), participer à la mise en place du futur accélérateur pour l'exploration des confins de la matière (Spiral 2) et à la création d'un laboratoire (Genesis) sur l'étude du comportement des matériaux irradiés.

- **L'accord pour la construction d'un centre de recherche en hadronthérapie Archade**

Ce centre de recherche, qui sera implanté à Caen, a pour but de favoriser la construction d'un cyclotron nouvelle génération par une filiale de la société IBA. Ce projet d'un montant de 80 millions d'euros fait l'objet d'un financement partagé entre la société belge IBA, les collectivités locales (Conseils Généraux, Conseil Régional -pour 6 millions d'euros-), la CCI de Caen, EDF, la Caisse d'Epargne. Ces entités comptent parmi les 17 actionnaires de la SEM SAPHYN (Santé et Physique Nucléaire).

Pour mémoire, le traitement des cancers par hadronthérapie (radiothérapie par faisceaux d'ions carbone) doit permettre de soigner des cancers dont la localisation dans le corps humain rendait délicate voire impossible tout traitement par radiothérapie, ou qui se révélaient résistants aux actuelles thérapies.

- **Ouverture à la circulation routière de l'A88**

Fin août 2010, l'A88 a été ouverte au trafic. Il aura fallu 3 années et demi entre l'appel d'offres pour la concession et l'ouverture de cet axe autoroutier reliant Falaise à Sées. La concession a été accordée au Groupe Alicorne pour une durée de 55 ans.

Cette autoroute autorise (enfin) la relation entre Caen, capitale régionale, et Alençon, capitale du département de l'Orne.

Pour mémoire, les tarifs proposés aux usagers sont les suivants : 3,10 euros pour la section Falaise-Argentan, 2,90 euros pour Argentan-Sées et 2,90 euros pour aller de Sées à Alençon, soit au total 8,90 euros.

- **Déclaration d'utilité publique de la Ligne à Très Haute Tension (THT) Cotentin-Maine**

Les travaux pour la construction de la ligne THT partant du futur réacteur EPR à Flamanville ont été déclarés d'utilité publique le 25 juin 2010. D'une longueur de 160 km, cette ligne aérienne de 400 000 volts traversera 64 communes des départements de la Manche, de la Mayenne et de l'Ille et Vilaine.

- **Annonce de la reconstruction du CHU de Caen**

Cette annonce, attendue, s'inscrit dans le cadre du Plan Hôpital 2012. D'un montant d'au moins 800 millions d'euros, ce chantier ne devrait être engagé qu'aux environs des années 2020, tout en permettant la continuité de l'activité de l'actuel établissement de soins.

IV. LES INTERVENTIONS DES POUVOIRS PUBLICS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL

IV.1. LES AIDES DU CONSEIL REGIONAL EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Code programme	Libellé programme	Montants mandatés
5CADIVE	DIVERS H.AE ECO ENTREPRISES	34 807,84
5CAIIMM	SOUTIEN A L'INVESTIS. IMMATERIEL	4 047 202,49
5CAIMAT	SOUTIEN A L'INVESTIS. MATERIEL	14 482 405,45
5CDIVER	ECONOMIE SOC/SOLID H.AE	1 750,00
5CESOSO	ECONOMIE SOC. ET SOLID.	926 350,63
5CFCPER	MUTATIONS INDUSTRIELLES CPER	579 063,97
5CFDIVE	DIVERS HAE MUTATIONS INDUSTRIELLES	1 430 782,25
5CFMIND	FDS DE MODERNISATION INDUSTRIELLE	4 029 578,77
CACRE1	SOUTIEN A LA CREATION D'ENTREPRISES	50 000,00
CADUS1	SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL	549 173,00
CAEXP1	SOUTIEN A L'EXPORT	86 805,14
Total		26 217 919,54

Tableau n°44 : Les aides du Conseil Régional en fa veur du développement économique

IV.2. LES BUDGETS DE LA REGION ET DES DEPARTEMENTS

Départements	2002	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Calvados							
Montant total	451,0	548,5	627,8	647,7	653,0	658,0	657,0
dont investissement	31,0 %	29,6 %	28,9 %	26,5 %	24,0 %	21,4 %	19,7 %
Manche							
Montant total	340,0	448,0	446,0	481,0	500,0	528,0	517,0
dont investissement	34,7 %	29,0 %	28,7 %	29,3 %	26,0 %	22,4 %	19,9 %
Orne							
Montant total	310,0	322,0	310,0	323,0	332,2	335,0	362,0
dont investissement	27,7 %	30,0 %	31,0 %	29,9 %	31,4 %	20,9 %	27,1 %
Conseil Régional de Basse-Normandie							
Montant total	401,0	475,0	520,0	538,0	631,0	685,0	739,0
dont investissement	60,8 %	48,7 %	46,0 %	39,3 %	36,7 %	40,7 %	31,8 %

Tableau n°45 : Les budgets primitifs (exprimés en millions d'euros et en part consacrée à l'investissement) de la Région et des Départements depuis 2002